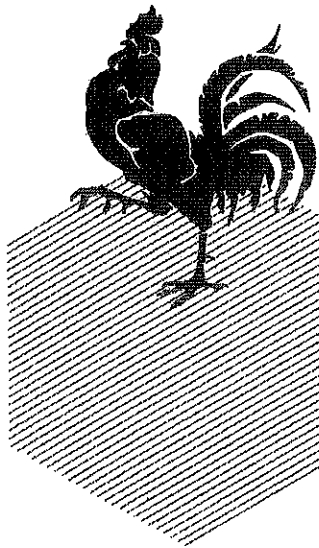




Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrément P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, juillet / août 2006
N° 67 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

Accords de coopération franco-wallons,
pp. 2-3

La Communauté germanophone
prochainement à la croisée des chemins ?
/ P. Mélot, pp. 4-5

Myopie chronique / J. Rogissart, pp. 6-7

Prix Jean-Humblet, p. 8

Nous avons entendu / A. Laurant, p. 9

On nous écrit, pp. 10-11

Billet sur la Francophonie / P. Bertrand, p. 12

Détente, p. 13

1830, la question du pain à Liège
/ J. Liénard, pp. 14-15

Nous avons lu / M. Philippe, p. 16

Échos de France / C. Opassich
et M. De Middelée, pp. 17-18

Échos de Flandre / J. Goffin, pp. 19-20

Épinglé dans la presse
/ J. Liénard et M. De Middelée, pp. 21-23

+ un encart de 8 pages
de "La Nouvelle
Wallonie Libre"

Les articles n'engagent
que leurs auteurs



Wallonie-France publie ci-dessous le texte intégral d'un accord signé le 10 mai 2004 à Bruxelles par deux personnalités politiques qui, toutes deux, ne sont plus en charge.

Comme nous l'a justement fait remarquer M. François Perin : « *Ce texte souligne que la France et la Wallonie se reconnaissent comme partenaires. C'est un acquis à invoquer en 2007 si ...* »

L'accord portait, en effet, sur dix points importants pour les deux parties contractantes. Où en est-on deux ans plus tard ? Les échanges programmés ont-ils été concrétisés au moins en partie (par exemple, par le biais du plan Marshall) ou l'accord est-il resté lettre morte ?

Wallonie-France confesse son ignorance et saurait gré à ses lecteurs de l'informer d'éventuelles réalisations dans l'un ou l'autre des domaines énumérés.

Le contraste est en tout cas saisissant avec l'intense activité déployée à l'est de la Belgique par la Communauté germanophone (voir pages 4 et 5).

Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et la Région wallonne de Belgique

Le Gouvernement de la République française et
La Région wallonne de Belgique,
Ci-après dénommées les Parties,

S'appuyant sur les liens d'amitié et de coopération
entre leurs peuples, la confiance mutuelle et
l'attachement aux valeurs communes de la liberté,
de la démocratie, de la justice et de la solidarité;

Animées du désir de renforcer ces liens qui unis-
sent les peuples des deux Parties;

Prenant en compte les valeurs de progrès social et
de développement durable;

Considérant l'intérêt d'une coopération bilatérale
globale et du développement des synergies avec
la coopération multilatérale;

Compte tenu de la nouvelle situation constitution-
nelle belge accordant aux Régions la compétence
de signer des traités internationaux dans les matiè-
res de leurs compétences exclusives;

Ont décidé de conclure le présent accord de coo-
pération et sont convenues de ce qui suit:

ARTICLE 1

Les Parties décident de conférer à leurs relations
bilatérales une qualité nouvelle d'entente et de
partenariat.

Les Parties développent leurs relations d'amitié
sur la base du respect de l'indépendance politi-
que, de l'attachement réciproque aux principes de
liberté, de démocratie, de primauté de la loi et des
droits de l'homme.

ARTICLE 2

Les Parties contribuent par tous les moyens à leur
disposition au renforcement de l'autorité, du rôle
et de l'efficacité de l'Organisation des Nations
Unies.

Les Parties coopèrent activement au développe-
ment d'une action efficace quant au respect des
droits humains dans les domaines social et envi-
ronnemental.

Les Parties confirment leur attachement sans ré-
serve aux principes du règlement pacifique des
différends.

ARTICLE 3

Sur la base de leurs dispositions institutionnelles
respectives et de leurs obligations internationales,
les Parties développent entre elles une coopéra-
tion globale, porteuse de retombées concrètes,
orientée notamment vers la valorisation des res-
sources humaines, le développement durable et le
partenariat entre administrations, institutions, asso-
ciations et opérateurs économiques.

Les parties encouragent la coopération décentrali-
sée entre les collectivités territoriales, notamment
dans le domaine transfrontalier.

Les compétences de la partie wallonne sont énu-
mérées en annexe du présent accord.

ARTICLE 4

La coopération entre les Parties au présent accord
prend les formes suivantes:

échange permanent d'informations; échange
d'expériences et de personnes ; conclusion
d'ententes sectorielles dans les secteurs précités;
collaboration directe entre institutions diverses
(chambres de commerce, universités, entreprises,
associations, etc.) ; élaboration et réalisation de
projets conjoints ; transfert réciproque de techno-
logies et de savoir-faire; organisation de rencon-
tres professionnelles, séminaires, ateliers au bé-
néfice d'experts et de porteurs de projets; réalisa-
tion d'études et d'expertises; promotion récipro-
que de produits et de services; promotion de par-
tenariats inter-entreprises et création de sociétés
mixtes.

>>>

ARTICLE 5

Les Parties veillent à établir toutes synergies utiles entre les projets de coopération bilatérale menés dans le cadre du présent accord et les programmes multilatéraux ou supranationaux, développés notamment par l'Union européenne et dans le suivi des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage.

Elles veillent à utiliser toutes les possibilités offertes par ces institutions pour participer ensemble à des programmes de développement, et se considèrent à cette fin comme des partenaires privilégiés.

ARTICLE 6

Les Parties intensifient les rencontres bilatérales à un niveau approprié, tant politique que technique, outre les contacts réguliers dans le cadre multilatéral et en liaison avec l'Union européenne. Ces rencontres portent sur toutes les questions d'intérêt commun. Les Parties favorisent des consultations régulières sur les thèmes d'actualité entre services chargés des relations internationales.

ARTICLE 7

Les Parties contribuent à l'établissement de contacts directs, aux activités des entreprises et d'autres personnes morales, à l'encouragement des investissements et à la promotion des échanges d'informations économiques.

ARTICLE 8

Les Parties entendent prendre en compte, dans leurs concertations et actions conjointes, la préoccupation que leurs opérateurs dans les domaines social, économique, environnemental, sportif et culturel intègrent des réseaux de partenariat international, en liaison le cas échéant avec des institutions multilatérales ou supranationales. Elles favorisent les démarches appropriées en vue de telles intégrations.

ARTICLE 9

Les Parties favorisent les échanges de jeunes en situant ces actions dans un objectif d'insertion professionnelle, de sensibilisation à la dimension internationale et aux relations bilatérales.

ARTICLE 10

En vue de l'application et de l'évaluation du présent accord, les Parties créent une Commission mixte permanente.

Cette Commission se réunit au moins une fois tous les trois ans, alternativement en Wallonie et en France. Elle veille à la mise en œuvre de cette coopération selon les modalités qu'elle définit.

ARTICLE 11

Chacune des Parties notifie à l'autre l'accomplissement des procédures internes en ce qui la concerne pour l'entrée en vigueur du présent accord, qui prend effet le premier jour du deuxième mois suivant le jour de réception de la seconde notification.

ARTICLE 12

Le présent accord est conclu pour une durée de six ans et est tacitement prorogé d'année en année tant que l'une des deux Parties ne notifie pas, par écrit à l'autre Partie son intention d'y mettre fin et ce, six mois avant la date d'expiration du présent accord.

En cas de dénonciation du présent accord, ses dispositions restent en vigueur pour tout programme ou échange, arrangement ou projet déjà adopté en vertu du présent accord, mais non encore réalisé.

En foi de quoi, les soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent texte en deux exemplaires originaux, en langue française. Les deux exemplaires font également foi.

Fait à Bruxelles, le 10 mai 2004

Pour le Gouvernement de la République française.
Michel BARNIER

Pour la Région wallonne,
Jean-Claude VAN CAUWENBERGHE

ANNEXE**Compétences de la Région wallonne**

- l'économie (expansion économique - innovation - restructuration, initiative industrielle - commerce extérieur - exploitation des richesses naturelles - promotion des PME) ;
- l'environnement et la politique de l'eau ;
- la rénovation rurale et la conservation de la nature ; — la décentralisation administrative et les pouvoirs subordonnés (provinces et communes) ;
- la recherche scientifique et technologique ;
- la politique agricole ;
- l'énergie ;
- l'aménagement du territoire en ce compris la politique et la protection du patrimoine ;
- le logement ;
- le tourisme ;
- la formation professionnelle ;
- l'emploi et la promotion sociale ;
- la santé curative ;
- les affaires sociales et la politique d'intégration des personnes handicapées ;
- les travaux publics et les transports ;
- le sport (infrastructures).

La Communauté germanophone prochainement à la croisée des chemins ?

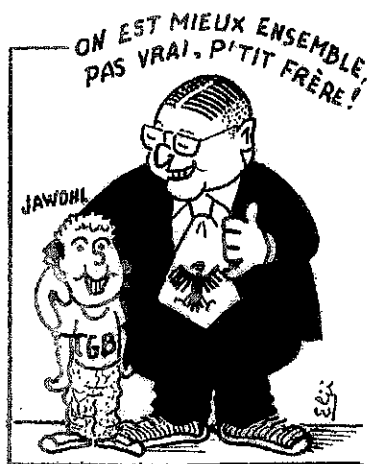
Pierre Mélot

Des réactions sont parvenues à la rédaction de *Wallonie-France* à la suite de la parution de l'article intitulé « *Les cantons belges d'Eupen et de Saint-Vith sont-ils pris dans les rets allemands ?* » (cf. *Wallonie-France* n°66 - mai/juin 2006). Pertinentes et diverses, elles nous incitent à revenir sur le sujet. Peut-être n'avons-nous pas été assez clairs, à moins que nous n'ayons exagérément compacté les informations disponibles. En tout cas, nos lecteurs ne se sont pas trompés sur l'importance de « *la question germanophone* », sachant qu'elle se posera lors de l'ultime négociation à laquelle la Flandre conduit le pays.

Pour répondre aux uns, disons qu'il n'entre nullement dans nos intentions de déplorer, voire de condamner le désir — latent ou exprimé — des habitants germanophones de ces cantons de se rapprocher de leurs compatriotes culturels que sont les citoyens de la République fédérale d'Allemagne. Au contraire, à plus d'un titre nous les comprenons. Ne souhaitons-nous pas, nous-mêmes Francophones de Belgique, entreprendre la même démarche en rejoignant la République française ? Mais n'allons pas trop vite en besogne : d'autres voix, dans les cantons germanophones, plaident aussi en faveur d'une union avec le grand-duché de Luxembourg en cas d'éclatement de la Belgique. Ne perdons pas de vue non plus que cette région est peuplée également d'un nombre non négligeable d'habitants francophones et de bilingues allemand/français et français/allemand dont certains n'ont pas tellement d'attrance pour la vie à l'allemande.

Quoi qu'il en soit, il est un fait que la Belgique profonde et centrale n'a jamais véritablement pris à

cœur le sort de ces et de ses frontaliers de l'Est. En caricaturant à peine, on peut résumer comme suit la vision qu'en ont toujours eue la plupart des autres citoyens du pays : Belges par accident de l'Histoire depuis 1920 seulement, pratiquant un idiome inconnu et sous-estimé à l'ouest de la Meuse et de l'Ourthe, suspects d'affinités avec un régime étranger honni, et de surcroît peu nombreux. Des exemples de cette mésestime ?



Ce n'est que très tardivement (1965) que l'État belge a jugé opportun de créer une mini-chaine de radio en langue allemande et que, beaucoup plus tard, de rares programmes de télévision spécifiques ont pu voir le jour. Jusqu'il y a peu, il n'existait pas d'enseignement supérieur destiné aux étudiants germanophones (à l'heure actuelle, un embryon), pas de tribunaux au-delà de la justice de paix statuant sur place en langue allemande. Il n'y a toujours pas d'hôpital public local capable d'accueillir les patients germanophones dans leur langue, ce qui les contraint à se diriger vers les centres hospitaliers francophones verviétois et liégeois et, bien sûr également, vers les grandes installations médicales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. La ligne de chemin de fer (à voie unique)

Welkenraedt-Eupen, reliée à l'axe Liège-Cologne, n'a été remise en service qu'en 1983 et la gare d'Eupen a attendu une éternité sa reconstruction. Quant au sud de la région germanophone, il est complètement dépourvu d'infrastructures ferroviaires. Autre sujet de mécontentement et de frustration : que dire, sinon se plaindre, des innombrables services officiels centraux, régionaux, provinciaux (ministères, SNCB, etc.), des banques, des organismes patronaux, syndicaux, culturels, juridiques, commerciaux, sportifs, etc. incapables ne fût-ce que de bredouiller la moindre réponse en allemand ? Et qui se souvient, du côté de Bruxelles, des billets de la Banque Nationale de Belgique qui n'ont vu apparaître leur valeur nominale en langue allemande que quelques années avant... la disparition de la monnaie belge et son remplacement par l'euro ? Quand de telles discriminations s'accumulent et perdurent, avouez qu'il y a de quoi se sentir un peu exclu du système ! Et qu'il est bien difficile, pour un Belge germanophone, de croire au statut de langue officielle que l'allemand partage pourtant, sur le sol belge, avec le français qui a pignon sur rue et le néerlandais dévorant...

De l'avis d'autres lecteurs, la situation décrite dans l'article mentionné plus haut est bien connue de tous et il leur semble superflu d'en parler. Qu'ils se détrompent ! L'immense majorité des Belges sont à des années-lumière des problèmes vécus dans l'Est de leur pays, pourtant bien exigü. Qui d'entre eux y a seulement mis les pieds pour affaires, vacances ou raisons familiales ? Lire la presse locale — le *Grenz-Echo* (Écho de la Frontière) édité à

>>>

Eupen — pourrait déjà apporter un éclairage sur la vie quotidienne de cette région. Mais qui le fait ? Les revues de presse radiophoniques et télévisées francophones et néerlandophones y font-elles référence ? Jamais.

Pourtant, comme, par exemple, en page 5 de l'édition du 8 mai dernier de ce journal, on lit que le rapprochement de ces cantons et de l'Allemagne ne se contente pas de couvrir gentiment. Sous le titre « *La Communauté germanophone et le Syndicat des communes rhénanes approfondissent leur coopération* », un long article fait le point sur les résultats des accords bilatéraux précédents et dévoile les nouvelles conventions réciproques. Avec fierté, les deux partenaires jugent que leur coopération a crû dans des proportions « *historiques* ». Forts d'un excellent bilan, Karl-Heinz Lambert, ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique (C.G.B.) et Udo Mosberger, directeur du Syndicat des Communes rhénanes (S.C.R.) ont signé, le 4 mai 2006, une déclaration contenant un nouveau programme de travail pour 2006-2007. Les contractants ont déterminé avec précision les chantiers sur lesquels ils vont continuer à œuvrer en commun dans leurs domaines respectifs de compétences : l'administration, l'école, la culture, la santé, les matières sociales. En outre, la collaboration va s'intensifier entre leurs communes, leurs institutions, leurs associations, leurs entreprises. Au premier plan, les deux mandataires placent l'échange d'expériences et la connaissance de l'autre. Ils laissent entendre de manière à peine voilée que la C.G.B. sera le grand bénéficiaire de cette convention. Comme le reconnaît Karl-Heinz Lambert, « *le S.C.R., qui chapeaute une multitude d'institutions, dispose de possibilités nettement supérieures aux nôtres* ». Le domaine de l'enseignement et de la forma-

tion, à la base de l'édifice socio-professionnel, verra sans conteste s'ouvrir de nouvelles portes pour les étudiants de la Haute École autonome germanophone. Le ministre de l'Enseignement Olivier Paasch (qui, en passant, connaît son nom dans le reste de la Belgique ?) s'en réjouit, notamment pour les places de stage et l'offre en matière de formation continue que va lui procurer le grand frère allemand. Quant à la ministre des Médias Isabelle Weykmans, elle attend beaucoup des nouvelles impulsions venant d'Allemagne dans le domaine de la collaboration radiophonique transfrontalière.

Pour ses lecteurs qui manqueraient d'informations sur le sens du terme "Syndicat de communes", le *Grenz-Echo*, dans sa rubrique "Stichwort" (Repères), donne des précisions sur l'histoire et le contenu de cette structure. On apprend, encadré sur deux colonnes, que ces organismes existent depuis le XIX^e siècle dans certains Länder (régions fédérées), dont celle de Rhénanie du Nord-Westphalie (capitale Düsseldorf), voisine de la Belgique. Sont membres de ces syndicats des villes et des communes, mais également des arrondissements. Selon la Constitution du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, les communes s'administrent de manière autonome. Mais les tâches qui leur incombent chevauchent souvent les limites de la commune et même de l'arrondissement, ce qui est le cas dans les matières scolaires, sociales, culturelles, de la santé et de la jeunesse. De ce fait, deux importants Syndicats de communes se sont constitués (dont les sièges sont établis à Cologne et à Münster) dans ce Land limitrophe de la C.G.B. L'un et l'autre pèsent d'un poids de plusieurs millions d'habitants, par le truchement de leurs représentants, sur les résolutions prises lors des congrès des Villes alle-

mandes, des Arrondissements allemands et de l'Union des Villes et Communes allemandes.

Considérant les liens étroits entretenus au plus haut niveau par la C. G. B. et la République fédérale d'Allemagne, on peut à juste titre se demander si, tout compte fait, la Belgique de langue allemande n'est pas en train de préparer, avec clairvoyance et sans tapage, l'avenir qu'elle souhaite réserver à ses ressortissants à partir de l'entrée en vigueur de l'acte de dissolution de l'État belge.

Que nos dirigeants wallons en prennent de la graine ! ■

È COSÌ ! JE SENS QUE
JE DEVIENS RÉPUBLICAIN !



... a déclaré « *en boutade* » Luc Vanderkelen, éditorialiste à *Het Laatste Nieuws*, dans un entretien accordé à la *Libre Belgique*, le 8 mai 2006. Parmi les francophones bilingues, il voyait « *deux candidats possibles* » pour le poste de Premier ministre : Rudy Demotte (PS) et Didier Reynders (MR). Et Elio Di Rupo ? Refusé « *parce qu'il est le symbole du système PS (...)* Il a eu sa chance en 2003 (mais) n'était pas suffisamment bilingue ».

Forse un'altra volta, Elio !

Myopie chronique

Jacques Rogissart

Les auteurs du plan Marshall en appelaient au réveil de l'énergie wallonne. C'était juste de ton, mais les annales politiques continuent d'alimenter les motifs de sinistrose. Il y a d'abord, belgicains et séparatistes en tomberont d'accord là-dessus, l'impréparation manifeste chez nous de la grande négociation communautaire, de quoi rendre soucieux tout citoyen digne de ce nom. Mais il y a aussi le désolant spectacle que donne la classe politique face à des menaces qui grossissent depuis longtemps et qui sont traitées dans l'urgence et le désordre lorsqu'elles finissent par produire des crises aiguës. On a beau se dire que l'hypnose du court terme afflige la plupart des gouvernements européens qui renvoient les grands problèmes aux nuées européennes (dont les seules retombées sont celles de la mondialisation), notre cas affiche une sombre singularité. Notre mentalité française appelle l'État au secours, mais l'État belge ne fonctionne pas à l'avantage de la Wallonie. Il faudrait une stimulation venue du sentiment national, mais la conscience de notre identité s'est estompée — c'est notre dramatique faiblesse — vis-à-vis de la France. Un fossé de méfiance s'élargit entre les masses inquiètes et un pouvoir perçu comme impuissant. Hélas, la frustration reste trop diffusée pour amener un véritable sursaut. Or, malheureusement, il est devenu illusoire d'attendre des solutions de nos technostuctures partisans si elles ne sont pas poussées aux reins par l'opinion publique. Ceci adviendra-t-il sans le dard de la nécessité ?

La crise énergétique ravage le porte-monnaie. Le prix du baril de pétrole a brièvement dépassé les 75 dollars en mars et, cette fois, rien ne permet d'augurer une

baisse sensible. Les alertes n'avaient pas manqué depuis les trois "chocs" du dernier quart du XX^e siècle. Mais chaque fois, nos dirigeants se sont rendormis, laissant leurs experts remplir des brouillons laissés sans suite visible. Inutile de rappeler l'impact sur ce qui reste de la Wallonie d'industries lourdes (il y a encore de la délocalisation dans l'air), sur le développement d'un certain nombre de nos PME (encore heureux que la plupart se branchent sur la haute technologie) et sur un mode de vie devenu (trop) tributaire de l'automobile. Dans un contexte dont les perspectives se dessinaient assez clairement, le gouvernement belge n'a rien trouvé de mieux que de programmer la sortie du nucléaire (même M. Blair vient de faire une croix sur cette erreur). Aujourd'hui, on se rue intellectuellement dans la précipitation sur des alternatives énergétiques qui ont toutes leurs mérites, mais dont la mise en place requiert une redécouverte d'un horizon pour le moins décennal et surtout une cohérence dans les programmes dont on ne voit pas encore les prémices. La Région wallonne joue la bonne carte du carburant vert. Que n'a-t-elle écouté plus tôt Wallonie Libre qui en faisait la publicité dans les années 1990, mais passons ! Et voici qu'aujourd'hui une astucieuse et vicieuse manœuvre flamande hypothèque un projet d'investissement dans ce domaine. Cette fois, ne passons pas sans répéter que l'union belge-caine nous est néfaste bien au-delà de ce que nous gagnons avec l'unité — d'ailleurs branlante — de la Sécurité sociale.

La crue de l'immigration clandestine se manifeste par des occupations d'église, agencées par une cellule internationale. Le hasard n'y est pour rien : la Belgique est

probablement l'État du continent le plus laxiste à cet égard parce que dépourvu d'une pensée politique claire et forte en la matière. Dans la Communauté française, le problème est traité dans le registre de l'émotion alors que les structures d'accueil craquent de toutes parts. L'immense majorité des arrivants n'ont aucune qualification professionnelle ; beaucoup manquent même d'une instruction élémentaire et surtout d'une idée juste de ce qu'est une société occidentale et de notre situation actuelle. Il n'y a pas de travail à leur offrir et on ne pourra les loger tous (j'entends dans des conditions décentes) sans faire tort à nos propres nationaux dans le besoin. Outre la ponction exercée sur les budgets sociaux, ils vont peupler les pauvres bas-fonds du marché de l'emploi, avec d'inévitables transferts dans une illégalité multiforme. Les requins de l'économie leur ouvrent la gueule avec gourmandise, croyant tenir avec eux "l'armée de réserve" dont parlait Marx et que ne leur fournit plus — jusqu'à de nouveaux progrès du néo-libéralisme ! — notre prolétariat. Le pire danger à long terme, c'est qu'ils hypothèquent l'assimilation de tous les allochtones ; on les encourage même à la ghettoïsation avec la fable du multiculturalisme. Et pourtant ils forcent la main des pouvoirs publics à coups de manifestations, de grèves de la faim, de prêchi-prêcha ecclésiastiques (avec l'ingérence incongrue du nonce dans nos affaires) et gauchiste, le tout complaisamment relayé par la RTBF. Dans toute l'Europe et en Flandre aussi, des réactions gouvernementales se font jour, montrant qu'à tout le moins on a pris la mesure du péril. Du côté de la Wallonie et de Bruxelles, silence et désarroi, comme si nos équilibres sociaux n'étaient pas déjà assez précaires.

>>>

Tous nos politiciens droits-de-l'hommes n'ont pas la franchise de M. Philippe Moureaux qui envisage froidement un remplacement de la population autochtone de la capitale. Mais leurs gémissements et leurs bricolages ponctuels constituent des appels d'air à la perpétuation du phénomène. Toujours l'oubli du long terme dont Jean Rostand disait que le présent, mais le présent seulement, y trouve son compte.

De dramatiques faits divers, à Bruxelles et à Anvers viennent de rappeler l'effroyable présence de l'insécurité, mais servent aux praticiens de la pensée unique pour déverser sur nous des flots de discours lénifiants qui nient comme d'habitude une des principales caractéristiques du fléau : sa nature ethnique. À Bruxelles, l'assassin du jeune Van Holsbeeck est un Tzigane étranger dont la famille est en séjour illégal (et pas plus inquiétée pour cela). Son crime, c'est exact, ne ressortit pas à la délinquance ordinairement non violente des marginaux de sa communauté. Mais il ne devrait pas occulter les innombrables coups de poignard délivrés au cours d'autres agressions. À Anvers, le tueur est une jeune crapule probablement intoxiquée par le racisme ambiant. Mais y aurait-il eu cette métastase si la colère et la peur de ses concitoyens avaient obtenu à temps une réponse politique autre que celle d'un *Vlaams Belang*, lui aussi criminogène ? Comme des grenouilles dérangées par un pavé jeté dans leur mare, les responsables improvisent, mettant bout à bout des mesurettes (certes pas toutes inopportunes) et des réformes plus sérieuses, mais déjà promises et restées sans suite après l'affaire Dutroux, il y a dix ans. On ne voit pas dans ce "patchwork" un bon diagnostic de base et des soins en profondeur. Ce qui est clair, c'est que l'ayant manqué (merci "l'Europe" et ses obsessions de concurrence et d'austérité) pour la prévention, la

magistrature, la police et les prisons.

Alors ? Alors, voyez ce qui se passe dans nos villes wallonnes, tavelées par la pauvreté des hommes et les lèpres du paysage des banlieues. Cela peut-il continuer longtemps sans explosions aux conséquences inconnues ? Il n'y a pas de solution miracle, mais il devrait y avoir une direction visible du redressement. Le malheur, c'est qu'on ne la voit pas et que l'angélisme n'en est pas une. M. Jospin avait fini par le comprendre en 2001, mais trop tard pour lui et bien tard pour la France (qui vient, elle, d'élever les barrages). Heureusement, Mme Royal vient de prendre le relais.

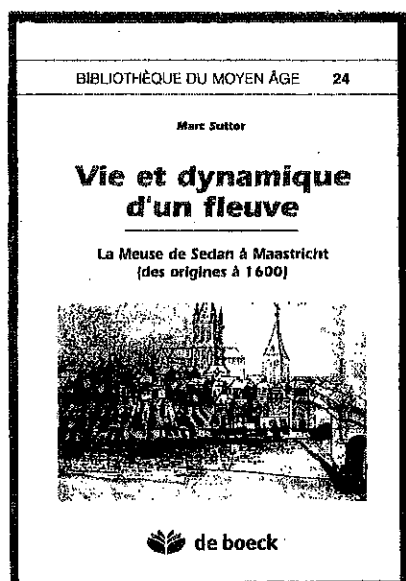
Je ne veux pas nier que la profession politique compte, comme toutes les autres, des hommes et des femmes de valeur, conscients de leurs devoirs envers la chose publique. Mais ils débattent et se débattent dans une structure ossifiée par des appareils dont le stock d'idées date du premier âge du XXe siècle et dont l'auto-conservation est au fond le seul projet. Elle a des viviers d'expertise où elle puise tantôt une vieille technique, tantôt — plus rarement — un peu de nouveauté dans son programme. Mais à voir de près son fonctionnement, on devine sa réticence à capter les principes du changement. Les techniciens qu'elle recrute pour traiter les grands thèmes économiques, politiques ou sociétaux sont priés de jouer avec elle au dialogue de ventriloque — c'est ce qui se passe dans la soi-disant préparation de l'affrontement institutionnel de 2007. Il ne manque pas de têtes bien faites dans les cabinets, mais on les assigne principalement à des tâches d'arrangeurs de bidons. Les grands partis ont des centres d'étude, mais on dirait que leur production, de plus en plus encadrée, ne cesse de baisser en créativité au fil des décennies. La valeur ajoutée sort des organisations de la société civile et, le cas échéant, de petites for-

mations partisans qui tiennent vaillamment le langage requis par l'époque, mais avec des moyens de communication insignifiants. La banquise fondrait plus vite si le peuple était consulté par référendum sur ses authentiques "vrais problèmes". Les dirigeants français ont eu le courage d'en appeler à lui pour fixer le sort de la Constitution européenne — non sans découvrir avec stupeur qu'il a évolué en dehors de leur pensée dominante. Il n'y a aucune chance pour que le Système belge ménage cette fenêtre dans sa muraille branlante : la coupure entre le Nord et le Sud abrégerait ce qui lui reste de vie.

La politique doit s'appuyer sur une bonne administration. Celle de la Belgique souffre du mélange croissant des deux et d'un manque absolu de tradition valable. Ses tares se sont communiquées à nos services régionaux et l'on voit, là encore, à quel degré nous pâtissons d'une pénurie de dévouement à un État régissant une vraie nation. C'est une raison, parmi bon nombre d'autres, de souhaiter la réunion à la France et c'est bien loin d'être la plus futile, car la complexité du monde où nous vivons devrait ouvrir aux gouvernants des chenaux d'expertise bien déblayés.

Impossible ici, impossible maintenant ? Oui si nous restons belges. Pas du tout si nous effaçons les traces de la catastrophe de 1814-1815. ■





Wallonie-France a le grand plaisir d'annoncer à ses lecteurs la parution toute récente d'un maître ouvrage(*) dû à la plume de notre ami et collaborateur Marc Suttor. Agrégé d'histoire et docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, l'auteur, qui a brillamment passé les concours

d'État en France, est maintenant maître de conférences à l'Université d'Artois. Il a consacré de nombreuses années à étudier un fleuve bien de chez nous, la Meuse, cette artère naturelle qui, depuis des millénaires, a grandement facilité les contacts entre les hommes et permis le transport des marchandises de la France à la Mer du Nord.

Travail exhaustif sans doute, mais on entend ici se récrier l'auteur qui soutient qu'en matière historique, il reste toujours quelque chose à découvrir. Soit, mais il faudra alors beaucoup chercher pour trouver du neuf, car la documentation recueillie est immense et clairement exploitée.

Tous les domaines sont envisagés. Faire valoir un fleuve nécessite, en effet, une organisation complète qui a chevauché les siècles : il a fallu construire des bateaux et former des hommes en

grand nombre (bateliers, portefaix, ...); il a fallu des négociants pour bâtir des entrepôts, des administrateurs communaux pour aménager des ports et des débarcadères, lancer des ponts, mais aussi installer des péages. N'oublions pas qu'en outre, le fleuve générerait de l'énergie pour les industries (meunerie, métallurgie).

Le livre comporte trois grandes parties : 1. Pouvoirs et contrôle ; 2. Le trafic ; 3. Les hommes. Chacune de ces parties est divisée en plusieurs chapitres.

Wallonie-France ne doute pas que cet ouvrage, ou plutôt cette somme, figurera en bonne place dans les bibliothèques.

(*) Éd. De Boeck Université, Bruxelles, 2006, 695 pp., 135 euros. Ce prix très élevé, voulu par l'éditeur pour chaque ouvrage de cette collection universitaire, ne les met pas, hélas ! à la portée de toutes les bourses.

Prix Jean-Humblot - Appel aux candidats

Le développement de la francophonie suppose l'engagement de ses membres dans tous les domaines. Ce prix entend encourager et récompenser ceux dont les travaux sont de nature à la faire progresser.

Le présent appel à diffusion de l'information concerne le prix qui sera décerné au printemps 2007. Le dépôt des dossiers de candidature doit être effectué avant le 31 décembre 2006 au siège du Conseil international de la langue française (CILF).

Règlement

1. Ce prix, d'un montant de 1.800 euros, attribué tous les deux ans, vise à encourager des travaux sur la francophonie en général ou sur les relations entre les peuples de langue française, leurs échanges, leurs similitudes, leurs actions communes.

2. Peuvent être pris en considération, **à l'exclusion** d'œuvres purement littéraires, tels des poèmes :

- des travaux scientifiques : thèses, mémoires, rapports de recherches, etc. ;
- des essais, des traités, des manuels ou d'autres outils éducatifs qu'il s'agisse d'écrits, de CD-roms, de vidéos, de films ;
- des reportages journalistiques de presse écrite, électronique

ou cinématographique d'une réelle importance; il ne peut s'agir d'un simple article.

3. Divers domaines du savoir peuvent faire l'objet des travaux soumis au jury, en particulier: droit, économie, histoire, lettres, sciences de l'information et de la communication, sciences politiques, sociologie.

4. Le jury sera composé de trois à sept personnalités du monde de l'université, de la diplomatie et de l'information émanant d'au moins deux composantes de la francophonie de souche: France, Bruxelles, Québec, Suisse romande, Wallonie. Pour la composition du jury, il sera tenu compte de l'idonéité de ses membres à juger des travaux de disciplines et de genres différents.

5. Les candidats ne pourront dépasser l'âge de 40 ans au cours de l'année civile où ils se présenteront au prix. Les travaux faisant l'objet d'une candidature seront déposés ou expédiés en quatre exemplaires au siège du CILF, 11, rue de Navarin, 75009 - Paris (téléphone: 01.48.78.73.95, télécopie: 01.48.78.49.28), accompagnés de données biographiques et bibliographiques ne dépassant pas deux pages A4.

6. Les travaux devront parvenir au siège du CILF au plus tard le 1er septembre de l'année de l'attribution du prix.

France : un nom pour un oui

Adrien Laurant

Le mardi 13 juin, dans la somptueuse salle des mariages de la mairie du 11^e arrondissement de Paris, M. Jean-Marie Horemans, docteur en Philosophie et Lettres (ULB), était l'invité du *Cercle franco-wallon de Paris* pour prendre la parole sur *La révolution liégeoise de 1789 et les votes de rattachement à la France de 1793*, un sujet — faut-il le dire ? — soigneusement occulté comme tant et tant d'autres dans l'enseignement de l'Histoire.

Le conférencier nous a annoncé qu'il préparait activement l'édition d'un opuscule — forcément plus détaillé et plus étayé — sur le sujet. Contentons-nous donc ici de cueillir et de comprendre quelques fleurs qui dépassaient lors du captivant exposé de M. Horemans et, ainsi, gardons-nous de déflorer l'ouvrage avant même qu'il n'ait vu le jour.

Dans la Principauté de Liège et dans les provinces, qui allaient constituer l'actuelle Wallonie, les gens instruits, formant une minorité, participaient à la vie intellectuelle de Paris et suivaient avec passion les événements politiques de France. La plus belle preuve en est le vote, à Polleur le 16 septembre 1789, de la «*Déclaration des droits de l'Homme et des devoirs du citoyen*» peu de jours après que l'Assemblée nationale constituante de Paris n'adoptât la «*Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*».

En janvier et février 1793, toujours dans la Principauté de Liège, ce sont les votes de rattachement à la France. Dans la partie de langue romane, les pourcentages des votes favorables sont, le plus souvent, élevés, si l'on ne perd pas de vue le fait que seuls les hommes adultes avaient le droit de vote.

Ainsi donc la France a tenu compte de la consultation de la population du Pays de Liège. C'est très probablement, souligne M. Horemans, la première fois dans l'histoire moderne — ou peut-être dans l'Histoire tout court — que l'on consulte la population sur son appartenance ou son choix d'avenir politique, voire de régime politique. En Belgique, ce sera aussi la dernière fois. En 1815, l'Angleterre n'avait garde de faire la moindre consultation populaire, de même qu'en 1830.

Après la Grande Guerre, un seul pays d'Europe occidentale, la Belgique, prendra du territoire au pays vaincu ; il s'agit, bien sûr, des cantons germanophones, c-à-d. des «pays» qu'elle aura, en outre, l'idée choquante d'appeler «rédimés» (1). Pourquoi, vraiment, fallait-il punir particulièrement les habitants de

ces quelques villages de haute Ardenne en les distrayant, sans leur avis, de la terre natale qui est toujours si chère au cœur des Germanophones, au cœur des Allemands (2) ? Ils savent à présent quel sera leur chemin le jour de la fracture.

Revenons un instant à nos fleurs. Au regard des «votes de rattachement», la question vraiment essentielle est celle de savoir pourquoi tant de villes ou villages du Pays de Liège vont exprimer nettement le souhait de s'intégrer à la République française naissante.

Au XVIII^e siècle, l'Europe entière, c'est bien connu, est subjuguée par le rayonnement intellectuel de la France, qu'il s'agisse des philosophes, des écrivains, des scientifiques, etc. Mais cette condition, si nécessaire soit-elle, n'est pas suffisante. Il y faut aussi le catalyseur qu'est la communauté de langue et de culture. Ce dernier facteur explique que les gens de conditions modestes aient pu être souvent acquis aux idées nouvelles. Quant aux districts de langue thioise qui voteront, ils le feront négativement.

Mais au fait, qu'y a-t-il de changé actuellement par rapport à 1793. Le prestige de la France est toujours là : le TGV, le développement des techniques aéronautiques et spatiales (A380, Kourou, ...), le projet ITER (à Cadarache), le viaduc de Millau, ... tant de domaines où la France a pris une part majeure sinon déterminante. Et elle n'est pas désagréable l'idée de se sentir «compatriote» de Talleyrand ou de Malraux, de Clemenceau ou de De Gaulle, de Vaugelas ou de Grevisse, de Rostand ou de Simenon, de Hergé ou de Marlier, de Mistral ou de Masson, de Pasteur ou de Deduve, des frères Dardenne ou des frères Lumière, de Justine ou de Zinédine, ... Mille et mille autres !

N'était-ce pas prémonitoire, finalement, de se trouver dans la salle des mariages pour entendre parler des votes de rattachement ? Car, décidément, la France n'est-elle pas prestigieusement un nom pour un oui ? En 2007 ? ■

1) Rappelons que Malmédy, annexée par la Prusse en 1815, était terre wallonne. Précisons qu'au traité de Versailles, la France n'obtint pas la Sarre qui sera administrée pendant quinze ans par la SDN. En 1935, un plébiscite la rendit au Reich qui racheta les mines à la France.

2) Voir la difficulté de traduire vraiment Heim, Heimat ou Heimweh.



Depuis plus de dix ans, les agressions contre les étrangers se multiplient. La haine raciale a de nouveau frappé en portant ses fruits de mort. En ont été victimes trois personnes, dont le seul tort réside dans leur origine ethnique. Comme pour les Juifs et les Tsiganes au temps d'Hitler.

La première victime, Songul Koç, une femme turque de 46 ans, a été grièvement blessée, mais a échappé *in extremis* à la mort. Par contre, Oulemate N'Doye et la fillette qu'elle accompagnait, Luna Drowart, âgée de deux ans, ont été fusillées à bout portant comme du gibier, en pleine rue à Anvers, à la manière des nazis dans le ghetto de Varsovie. *Antwerpen*, début d'un nouveau ghetto de la terreur nazie pour le troisième millénaire?

L'assassin, Hans Van Themsche, un Anversoï de 18 ans est tombé tout petit, non dans la potion magique, mais dans celle, vénéneuse, de la haine nazie qui, encore aujourd'hui de manière récurrente, génère le crime au nom d'une prétendue supériorité de la fantomatique race aryenne. Cette potion criminogène est bien identifiée de façon significative : un père militant notoire du *Vlaams Blok / Belang*, une tante, Frieda Van Themsche, députée fédérale de ce même parti de la haine et un grand-père qui a combattu dans les *Waffen SS* sur le front de l'Est. Un de ces clans qui continuent à revendiquer l'amnistie sans avoir jamais manifesté le moindre regret. Pire, ils poursuivent leur action militante dans la lignée de leur passé honteux. Le tout fortement pimenté du nationalisme exacerbé que l'on disait naguère flammingant, mais qui, aujourd'hui, se proclame tout simplement flamand anti-belge.

Malgré ce parcours et cet environnement d'une *Kultur* de la mort, certains persistent à minimiser, voire à nier, cette histoire pourtant significative, qui continue à polluer par des paroles et des actes criminels. N'a-t-on pas enten-

Face aux violences criminelles de l'extrême droite : assez de tartufferies politiques!

du le Parquet anversoï estimer que «rien n'indique qu'il (l'assassin) ait été élevé dans un environnement raciste et violent» (*sic*). N'allons-nous pas ici vers une nouvelle forme de négationnisme ? Je ne puis m'empêcher de songer à un événement datant de plus de soixante ans. C'était en octobre 1945 lors du procès des « Jeunes légionnaires » à Namur, cette variante francophone de la *Hitlerjugend*. Un quateron de chefs et cheftaines de Namur, ainsi que A. Calvi, leur meneur rescapé de Tcherkassy, devaient rendre compte de leur trahison au service de l'ennemi et de la manipulation psychologique d'enfants embrigadés, dont les plus jeunes étaient âgés de 8 ans et les plus âgés de 18. Les cadres de cette « Jeunesse légionnaire » étaient poursuivis en tant que « fleurs vénéneuses de l'éducation rexiste, responsables de l'intoxication des cœurs et des esprits que ni la prison ni les peines infligées par la justice, ne parviendraient jamais à guérir ». Jusqu'à nos jours, le parcours des anciens de la « Jeunesse légionnaire » a confirmé généralement ce triste pronostic. Certains vivent encore aujourd'hui sans avoir cessé de militer, comme leurs homologues flamands, dans les rangs de l'extrême droite.

Après les crimes racistes d'Anvers, maintes réactions flamandes sont inquiétantes : l'opposition politique et du monde associatif et culturel y reste très pusillanime et souvent ambiguë. Le cordon sanitaire autour du *Vlaams Belang* est bien menacé et est devenu d'une fragilité effrayante. Cependant, si une certaine Flandre se disqualifie ainsi, le reste de la Belgique n'a certes pas à pavoiser, lui non plus, dans ce domaine. La vigilance a été trop souvent absente au cours des décennies passées et l'impunité des agresseurs d'extrême droite souvent assurée en dépit des plaintes. Les exemples sont trop nombreux pour être ici exposés en détail (1).

La banalisation de l'extrême droite s'est propagée jusqu'au plus haut niveau de l'État et de ses institutions. Faut-il rap-

peler, par exemple, une première banalisation de ce nationalisme flamand anti-belge par le roi Albert II lui-même le 11 juillet 1994 ? Inimaginable, le chef de l'État chantant le *Vlaamse Leeuw* — ce chant de ralliement ô combien agressif — à la Fête flamande à Bruges. Un an plus tard, en juillet 1995, le souverain décorait des mandataires politiques indignes, dont un élu du Front National, le comte Thierry de Looz-Corswarem, ce qui provoqua une tempête de protestations avec renvoi de décorations au Palais et me valut, de la part du triste comte, une lettre d'insultes des plus grossières et dont la presse rendit compte.

N'est-il pas vrai aussi que personne ne fit obstacle, à l'époque, à la glorification d'André Leysen, cet Anversoï, ex-membre de la *Hitlerjugend*, non repent et le proclamant hautement dans des livres en néerlandais et traduits en français. Il occupa des fonctions importantes, notamment celles de président du groupe Agfa-Gevaert et du groupe de journaux *De Standaard*, de président du Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles ainsi que de la Maison de Rubens et du centre Culturel *De Singel* à Anvers, etc., sans oublier qu'il fut aussi le président de la très nationale FEB (Fédération des Entreprises de Belgique) avant de recevoir le grade honorifique de docteur honoris causa de la *Katholieke Universiteit te Leuven*.

Si, tout récemment, Daniel Féret, président du Front National, vient d'être condamné à 10 ans d'inéligibilité pour ses tracts xénophobes, la Justice, encore une fois, n'a pas estimé devoir instruire le procès du FN, ce parti néo-nazi ! Il pourra ainsi continuer de bénéficier d'importantes dotations de l'État, ce qui lui permettra de développer son action nocive. Comme le déclarait en son temps feu André Cools, « il est temps que tous les démocrates se rassemblent pour mettre fin à la passivité de certains magistrats face aux menées nazies ».

>>>

Un autre cas illustre cette même problématique vicieuse, celui de Samuel Ozdemir *alias* «père Samuel» à Montignies-sur-Sambre. Ce prêcheur de la haine raciale n'hésite pas à traiter de «*bombe pour l'Occident tout enfant né de l'immigration en Belgique*». Poursuivi en Justice par suite de la plainte lancée contre lui par le Centre pour l'Égalité des chances et la Lutte contre le Racisme, son dossier a été transmis au tribunal correctionnel de Charleroi. Déjà, certains commentateurs de presse estiment peu probable que le juge inflige une peine ferme ! Ce qui confirmerait, une fois de plus, la pusillanimité de certains magistrats face aux menées racistes.

Enfin, dénonçons ce site Internet nazi NSDAP qui diffuse en permanence *Mein Kampf* et de nombreux symboles nazis avec appels à la haine raciale et antisémite, comme un scandaleux défi

public aux autorités légales dramatiquement incapables d'obtenir la suppression de ce site ignoble et d'en poursuivre leurs auteurs.

Le Centre Simon Wiesenthal a demandé au gouvernement fédéral de mener un examen approfondi des liens existant entre les assassinats racistes commis à Anvers et le *Vlaams Belang* et ses associations. Son directeur des relations internationales, Shimon Samuels, écrit : «*En dépit de la condamnation de ces meurtres par le parti d'extrême droite flamand, le Vlaams Belang, il est évident que l'impunité à l'égard de leur base skinhead et la teneur des informations présentes sur leur site web ont gonflé la vague de violence raciste en Belgique*» (2).

Ce que les responsables politiques de ce pays devraient enfin comprendre, c'est qu'il ne suffit pas de crier bien fort

contre l'extrême droite en proposant quelques mesures techniques, telles que l'interdiction de la vente libre des armes, la multiplication des caméras vidéo dans les lieux publics et une inflation du nombre de policiers. Il est devenu urgent de supprimer toutes les subventions aux partis d'extrême droite et d'interdire l'éligibilité de leurs adhérents pour propos et actes racistes. Sinon, nous continuerons à jouer dans un théâtre de fiction conduisant inexorablement à de très douloureux révéls.

Willi Colette,

Croix du Prisonnier politique 1940-45
avec deux étoiles.

(1) Cf. notamment W. Colette : *Pour que demain ne ressemble pas à hier* : Mémoire & Vigilance, septembre 1994 ; 50 p. + annexes.

(2) Bénédicte Vaes : *Le centre juif Wiesenthal exige une enquête sur le V.B. dans Le Soir* (17.05.06).

«La sécurité : une demande légitime»

«Chaque fois qu'un tragique fait divers secoue le pays, les citoyens s'interrogent sur les missions de la police», remarque d'emblée Michel Legrand dans son éditorial du *Diagnostic* de mai 2006 (*). L'émotion populaire est «aussitôt récupérée par les partis politiques qui rivalisent en projets pour apaiser le bon peuple en demande de sécurité».

L'affaire Dutroux avait certes permis une grande réforme des forces de police débouchant sur la création d'une police unique, dite fédérale. Malheureusement, «la nouvelle structure a pompé d'énormes moyens matériels et humains au profit d'une puissante bureaucratie extrêmement pointilleuse et introvertie et au détriment des agents sur le terrain». En outre, cette structure a été «placée sous la houlette de l'ancienne gendarmerie dont les dysfonctionnements avaient pourtant été pointés !»

Le gouvernement a-t-il vraiment voulu comprendre les inquiétudes légitimes, se demande M. Le-

grand : «cessons donc de minimiser un problème qui est bien réel et qui empoisonne la vie des citoyens. L'État doit pouvoir assurer la paix publique — c'est d'ailleurs une de ses premières missions». Or, en ce domaine, l'État a failli et «a laissé se développer une "petite" délinquance extrêmement difficile à éradiquer. Que faire?»

Il faut d'abord privilégier la prévention en mettant davantage de policiers en uniforme dans les rues. Cela permettra de redonner confiance et de rassurer les plus faibles. Hélas ! «la prévention n'est guère rentable politiquement». Toute agression ou «incivilité» évitée ne permet pas, en effet, de gonfler les statistiques (nombre d'infractions, condamnations) qui constituent le baromètre plus ou moins fiable de l'activité policière et judiciaire. Il faut aussi arrêter «de multiplier les corps auxiliaires — comme les "stewards" — aux compétences floues». Mais «ne confondons pas demande de sécurité et idéologie

sécuritaire», dit M. Legrand. Le citoyen serait alors la première victime d'un État «musclé». Outre le renforcement des effectifs policiers sur le terrain, il faut d'abord mieux encadrer les jeunes en restaurant l'autorité des enseignants, trop souvent vus «comme des profiteurs» par le pouvoir et même par certains parents.

«Ces mesures, bien plus que toutes les condamnations verbales ou judiciaires, auront également pour effet de détourner (les citoyens) des partis extrémistes et de leurs solutions radicales, racistes, simplistes et indignes. En effet, il serait inconscient de nier plus longtemps les réalités et d'accepter qu'un climat d'insécurité mine la qualité de la vie en société et hypothèque les libertés publiques sur lesquelles une société démocratique est construite».

J. L.

(*) Mensuel du GERFA, av. du Pont de Luttre, 137 - 1190 Bruxelles. Tél : 02/344 04 73.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Respirer autrement (*)

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

Longtemps, la seule référence à la Francophonie était Paris. Aujourd'hui encore, personne ne conçoit la Francophonie sans la France dont elle est l'âme et le berceau naturel. Ce principe évident n'a cependant pas entravé l'émancipation des francophones à travers le monde. Leur prise de conscience politique, culturelle, souvent économique et sociale, en a fait des partenaires complémentaires, responsables et actifs. Personne ne contestera la valorisation de la Francophonie grâce aux apports originaux du Québec, de la Suisse romande, de la Louisiane, de l'Afrique de l'Ouest, Centrale ou Orientale, de la péninsule indochinoise, ou de notre Communauté française. Depuis l'avènement récent du fédéralisme (1993), des études sont menées à l'étranger sur la "culture francophone belge" impliquant Wallons et Bruxellois avec leurs particularités sociales, économiques et culturelles.

Le sourire des sceptiques s'effacera si l'on cite notre littérature française où Georges Simenon et Charles Plisnier figurent en bonne place, la musique avec André-Modeste Grétry et César Franck, relayés par Guillaume Lekeu, Henri Vieuxtemps et Eugène Ysaye, la production cinématographique primée à Cannes, les comédiens consacrés à Paris, la peinture, l'Art Nouveau, l'incontournable bande dessinée ou encore la chanson. Notre modeste Communauté de 4,4 millions de francophones n'a pas à rougir de sa contribution. Les études citées sont liées à la mise en œuvre, forcément récente elle aussi, d'une politique extérieure culturelle propre à notre Communauté française, et découlant de notre autonomie.

Là, toute notre image est à refaire... Nous pâtissons d'avoir longtemps cru à la Belgique de Charles Rogier. Cette illusion, depuis un siècle et demi, a dominé nos comportements et les esprits de nos interlocuteurs étrangers qui, comme nous, ont pu croire à une entité belge, nationale et cohérente. Il faut aujourd'hui corriger cette erreur, au dedans comme au dehors. L'autonomie culturelle des Wallons et des Bruxellois d'une part, de la Flandre d'autre part, a démontré la volonté de chacun d'affirmer son identité. La nôtre s'inscrit naturellement au crédit de la grande famille francophone, qu'il faut instruire de cette réalité, encore mal perçue.

Le Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française Wallonie-Bruxelles a ainsi accéléré la désignation de "lecteurs" auprès des universités de langue française de l'ensemble de la Francophonie. Leur mission consiste à enseigner notre langue et la culture française, informant leurs étudiants des institutions nouvelles de la Belgique francophone et de ses productions culturelles propres, plus particulièrement la littérature. Outre leur fonction d'enseignants de français, ils animent des expositions, des

colloques, des présentations d'écrivains, d'auteurs de films, de comédiens. On dénombre ainsi 46 "lectorats" en Europe, dont trois au Portugal, dix en Espagne, dix en Italie, quatre en Pologne, trois en Roumanie, deux en République tchèque, un en Bulgarie, en Moldavie, en Slovaquie, en République slovaque, en Lettonie, en Lituanie, en Estonie, en Finlande, en Écosse. Il s'en trouve également dans divers lycées bilingues. À sa demande, la Louisiane bénéficie depuis plus de vingt ans d'enseignants venus de Wallonie et de Bruxelles, qui contribuent au maintien du français. Une centaine d'entre eux, au terme de leur mission, ont été engagés par les autorités locales afin d'y poursuivre leurs activités en faveur du français. Notre Communauté française assume divers programmes francophones grâce à l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE) en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, au Rwanda, à Djibouti, au Congo, au Burundi, au Burkina Faso, au Bénin, à Haïti et au Viêt Nam. Dans les Territoires palestiniens, trois coopérants de chez nous assurent la formation de traducteurs-interprètes français-arabe. La Commission des Lettres diffuse au mieux de ses moyens des ouvrages littéraires ou historiques illustrant notre Communauté.

Ces activités donnent matière au développement des études sur la culture francophone de Belgique et profitent à toute la Francophonie. Des échanges interfrancophones se multiplient notamment avec le Québec, où les littératures locales de chacun sont confrontées et se stimulent réciproquement. Elles rehaussent le patrimoine littéraire de tous.

La France a pris conscience de cet élargissement et de l'intérêt tant pour la Francophonie que pour elle-même de l'étude de ces particularismes de bon aloi : de nombreuses collaborations se nouent entre Belges francophones et experts culturels des ambassades de France, qui souvent les recrutent pour leurs Centres français. Nous contribuons ainsi de façon naturelle à leur rayonnement dans le monde.

Cette présence et ces études francophones belges hors de Belgique feront reconnaître partout, petit à petit, notre existence et nos originalités. Le propos n'est pas de briguer une singularité qui prétendrait se suffire à elle-même, mais d'apporter notre concours utile à la Francophonie tout entière. La fréquentation de sa dimension ne peut que nous grandir.

Et nous faire respirer un autre air.

(*) Source: La Francophonie dans le Monde, 2004-2005. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil.



ÉDITORIAL

IL Y A DES JOURS OÙ L'ON SE PREND LA TÊTE À DEUX MAINS POUR PLEURER

Un terne bijou de ringardise... Un plat de nouilles servi par des mollusques... Je suis à court de mots pour décrire la Constitutionnette élucubrée par MM. Van Cauwenberghe, Happart et consorts. Une fière réplique au nationalisme flamand ? Allons donc ! On est édifié en lisant l'article 130 : «*La Wallonie s'inscrit (sic) au sein de l'État belge dans un esprit de coopération, de solidarité et de loyauté fédérales.*» Vertus quand elles s'exercent dans la réciprocité, ces belles dispositions tintent comme des clochettes de cocu quand l'autre partie au contrat en fait sa litière. Je crois avoir été jadis le premier publiciste de la Belgique francophone à évoquer, dans mes éditoriaux de l'ancienne "Wallonie Libre", le concept allemand de *Bundestreue* dont loyauté fédérale est la traduction. Mais c'était pour montrer qu'il est inapplicable au cas belge. Il y a eu depuis lors tant de démonstrations du fait que je croyais superflu d'y revenir encore, surtout à l'adresse de gens qui se prétendent à l'avant-garde des patriotes wallons. Et voilà qu'ils nous recuisent cette vieille soupe immangeable alors que roulent les tirs de semonce des partis flamands en vue de la grande explication de 2007, que les grands milieux d'affaires du nord évaluent tranquillement les avantages de l'indépendance et que les mauvaises manières de la Flandre envers Bruxelles et la Wallonie, souvent en violation des accords les plus récents, remplissent les colonnes des journaux ! Où donc M. Van Cauwenberghe a-t-il laissé le "réunionisme" de sa dernière conversion ? Cela fait quelques années, il est vrai, que son crédit est épuisé chez nous. Je me demande seulement où il a eu la tête en tirant de pareilles traites sur notre destin.

Abondent dans cette chose des vérités premières qui, solennellement débitées, prennent les accents de la cucuisation. «*La Wallonie est une communauté d'hommes et de femmes* (ndlr : évidemment, pas d'abeilles ni de termites !) *dotée d'une histoire, d'une identité et d'une conscience collective*». F. Tönnies rougirait de demander s'il est pos-

sible de citer une communauté dépourvue de ces traits-là. «*Le but de la société wallonne est le bonheur commun, le progrès partagé et le mieux-être des générations futures*». Le contraire s'appellerait masochisme ; pour être gentil, disons que ça ne mange pas de pain. Quelqu'un ignore-t-il l'abolition de l'esclavage ? Le voici chapitré en ces termes : «*La personne humaine est, dans toutes ses composantes (sic) imprescriptiblement hors commerce*». Sachez aussi que «*toute personne résidant ou séjournant en Wallonie a droit au respect absolu de son intégrité physique*». Dans nos jungles urbaines où grouillent des fauves impunis, cela nous met haut les cœurs !

Etc., etc. Il y a parfois plus fâcheux dans la cocasserie. S'autorisant de l'article 133 stipulant que «*l'Union européenne constitue un cadre naturel (sic) dans lequel s'affirme la Wallonie*», le bon José Happart a sorti de la naphtaline la tenue élimée des euro-régionalistes. J'ai pour lui un profond respect en souvenir de son combat fouronnais et il m'en coûte toujours de le contredire. Mais il serait grand temps qu'un ami lui retire doucement cette marotte des mains pour y placer un bon manuel de science politique.

La rédaction ne serait pas belge sans affleurements du surréalisme. Voici l'article 19, à titre d'échantillon : «*Chacun, y compris les minorités philosophiques, bénéficie, en Wallonie, des garanties offertes par la laïcité de l'État...*» Laïque, l'État fédéral avec ses cultes subsidiés, ses égards protocolaires pour les mitres et les rochets, ses appels du pied aux imams en diverses circonstances ? Mais peut-être les auteurs, par un glissement dont Freud aurait fait son miel, ont-ils songé à la République...

Au chapitre des institutions et de leur fonctionnement, on ne lit que copies ou paraphrases des principaux textes régissant la situation actuelle qui exige pourtant un assainissement en profondeur.

>>>

Rien sur la modification du système électoral à la représentation proportionnelle où s'embourbent à la fois l'indépendance des élus et l'honnêteté de leurs états-majors astreints à former des coalitions qui renient les promesses de leurs programmes. Peu, il fallait s'y attendre, sur le référendum d'initiative populaire, sauf à le prévoir — ce n'est pas demain la veille — quand la Constitution fédérale y pourvoira. Dame, puisque nous sommes dans son sillage ! Ainsi sera-t-il écrit une fois de plus qu'une classe politique ne se guérit pas elle-même de sa sclérose. Il faut pour cela une secousse venue de l'extérieur, comme ce fut le cas de la IV^e République. Au train de nos affaires, le rejet par la population de la manière dont elle est gouvernée (son émotion après le meurtre de Joe Van Holsbeeck en est le plus récent symptôme) laisse à penser que cet ébranlement n'est plus une pure hypothèse d'école, non sans des risques sérieux qui requièrent une longueur d'avance dans la réflexion.

Quelques rares passages de l'ersatz de Constitution sont, soyons justes, d'une meilleure venue. La déclaration de solidarité avec Bruxelles est opportune face aux préparatifs flamands d'offensive contre sa Région. Réjouissons-nous surtout de l'accent mis sur une coopération privilégiée avec la France, même si le carcan belge, sauvé par les auteurs, y met d'étroites limites. Cela ne remplace pas le réunisme auquel M. Van Cauwenberghe disait adhérer, mais il s'en exhale un peu de son parfum.

Au total toutefois, je ne comprends pas pourquoi M. Di Rupo a laissé percer de l'irritation devant ce parchemin racorni avant d'avoir vieilli — *telum imbelles sine ictu*, dirait sa copine Arena. À sa place, j'en rirais sous cape puisque ces loyaux fédéralistes prennent soin de rester sur sa ligne belge. Il aurait pu, il aurait dû affronter un point de vue plus exaspérant pour lui.

Nous sommes, quant à nous, renvoyés à notre inquiétude. Nos politiciens n'opposent rien de consistant à un projet flamand solidement cousu et lourd d'intentions conquérantes. Croient-ils sincèrement que la menace d'un Wallobrux, dont l'indépendance naîtrait de la sécession nordiste et non d'un acte volontaire de salut public, est de nature à intimider leurs homologues du plat pays ? L'indépendance flamande viendra, c'est sûr, et ceux qui la concoctent en éclairent volontiers la perspective

pour faire pâlir l'oligarchie wallonne dont ils exploitent le belgicisme invétéré. Mais ils ont encore trop à prendre, surtout à Bruxelles, pour franchir le pas tout de suite. Pourquoi changer un brelan qui gagne depuis des décennies aux dépens des Wallons et Bruxellois œuvrant dans la chimère ?

C'est de confédéralisme dont il sera question au rendez-vous de 2007. Voyons-en clairement les contours : la Flandre serait quasi souveraine (la formule repose sur le postulat d'États indépendants mettant en commun certaines compétences, c'est la différence fondamentale avec la fédération) et maintiendrait avec nous des points de tangence lui donnant accès aux dernières ressources communes et aux clés de la capitale. Si les francophones s'engoncent dans la loyauté fédérale, si chère aux rédacteurs de la constitutionnette, le coup est imparable. Ils ont déjà beaucoup reculé au-delà de ce que leur commandaient l'honneur et le réalisme. Ils sont maintenant acculés à ce qui est vital pour leur cohésion, sinon leurs moyens d'existence. N'est-il pas temps d'appeler la France au secours, comme Charles Plisnier prédisait en 1945 que nous serions obligés de le faire un jour ? Si, mais n'y comptons pas dans l'immédiat : l'idée en fige le sang des princes du Système. À tout le moins devraient-ils, dans l'immédiat, abattre la carte de l'indépendance. Les coups flamands tomberaient alors dans le vide au lieu de s'abattre sur une Wallonie tirée au sec, hors du marécage belge. Bruxelles devrait nous suivre, pour le plus grand bien de sa défense et de son élargissement car ses problèmes deviendraient alors internationaux. La Flandre, enfin, serait contrainte de négocier les modalités du divorce sur une base équitable.

Je crois personnellement que l'indépendance des deux Régions francophones, éventuellement réunies dans une seule entité, ne sera pas longtemps viable, même si elle est économiquement concevable. Elle manquera de ce principe d'existence dont un État souverain a un impérieux besoin : le sentiment national. Wallonie Libre, dont la mission s'achèvera avec la fin du régime belge, laisse ouverte la question de la suite. Libre donc à ses membres d'avoir un autre avis pour l'avenir, étant entendu que, d'une façon ou l'autre, le sort de la France conditionne le nôtre.

En toute hypothèse, la débelgification de la réflexion politique s'impose en première urgence. Comme le montre la bouillie pour le chat de la >>>

constitutionnette, elle ne pénètre pas encore le crâne de nos stratèges. Combien nous manque, aujourd'hui, la panoplie intellectuelle d'un Guy Spitaels, son esprit de méthode, sa pesée des invariants et des variables de la situation et son talent de nouer des alliances ! Est-il impensable qu'une conjonction d'énergies la reconstitue, le

temps d'effectuer une percée ? Après tout, l'excès du malheur aiguillonne toujours la volonté. Je ne puis imaginer que nous soyons de cette règle la dangereuse exception.

Jacques Rogissart

IN MEMORIAM

Nous avons appris avec chagrin le décès, survenu le 13 mai, du vaillant patriote Etienne Séha, membre du Directoire et du conseil d'administration de l'Union wallonne des Écrivains et des Artistes. Il fut depuis plus de 30 ans de tous les combats pour la défense de Bruxelles et la libération de la Wallonie. Des maux douloureux ne lui laissaient aucun répit depuis plusieurs années, mais il repoussa tant qu'il put l'issue qu'il pressentait fatale, dans l'espoir d'assister à la victoire finale de notre cause.

Nous présentons à ses proches, dont Geneviève Becquet, présidente de l'U.W.E.A. nos condoléances attristées. Ayons tous pour lui une pensée émue.

LA CONJONCTURE POLITIQUE

■ 75 personnalités flamandes, issues pour la plupart du monde des affaires, viennent de se déclarer indépendantistes, dans le sillage des signataires du manifeste de la *Warande*

■ Le président du CVP, Yves Leterme, a réclamé la révision du statut de Bruxelles, en vidant le verre offert par l'ancien Premier ministre Wilfried Martens pour la publication de ses mémoires. Motif ? La gestion inefficace de cette Région. Il y a du vrai là-dedans, mais les causes en sont largement dans sa place particulière au sein du fédéralisme belge. Si elle sortait de celui-ci, elle simplifierait son fonctionnement et mettrait ses Flamands à leur vraie place de toute petite minorité. Mais évidemment, le heer Leterme a d'autres idées en tête. Il réclame en fait un nouveau pas vers un confédéralisme à deux, prélude à une indépendance où il engloberait d'une certaine façon la ville où la Flandre a installé abusivement sa capitale.

■ Les partis traditionnels se montrant incapables de s'attaquer sérieusement aux problèmes de l'emploi et de la sécurité, il faut s'attendre, dans la Communauté française, à une poussée électorale de

l'extrême droite, favorisée aussi par les scandales municipaux. Sera-t-elle freinée par la condamnation du président du Front national Daniel Féret à dix ans d'inéligibilité pour incitation à la haine raciale ? On peut l'espérer, mais sans trop d'illusion. Ce genre de parti attire surtout des votes de pure protestation émis sans considération pour le contenu de leur programme et la probité de leurs candidats.

■ La centrale des métallurgistes de la FGTB, réunie en congrès le 21 avril, s'est officiellement scindée en trois, une par région. Le président fédéral Jean-Claude Vandermeeren a eu beau récuser le mot scission et chercher des périphrases, c'est bien d'une séparation qu'il s'agit, dictée par de croissantes divergences d'intérêt entre les composantes régionales. Et c'est tant mieux ! L'unitarisme syndical (encore prôné par la nouvelle secrétaire générale de la FGTB Anne Demelenne) a fait beaucoup de mal à la Wallonie, tout comme celui du PS revenu, sous le règne d'Elio Di Rupo, à l'esprit de l'ancien PSB des Collard et Leburton. Espérons que l'exemple des métallos du syndicat socialiste se propagera et d'abord dans les services publics.

>>>

■ Le gouvernement wallon ne se fait pas honneur en brandissant une étude "indépendante" qui conclut à la rentabilité du circuit automobile de Francorchamps pour la région avoisinante et pour le pays. (lequel ?) Elle repose principalement sur des sondages dans le secteur HORECA dont la moitié des interrogés seulement ont répondu. Les dépenses des visiteurs sont évaluées au pouce mouillé ; en y incluant toutes les activités du circuit et pas seulement le grand prix secouru par le gouvernement. Enfin, il n'y a aucune réponse à la vraie question qu'il fallait poser : la Wallonie n'aurait-elle pas tiré un plus grand profit d'un autre investissement, par exemple dans les secteurs prioritaires du "plan Marshall" ou dans des équipements sociaux ? Ce qui est clair, en tout cas, c'est que les communes concernées essuient les plâtres d'une opération déficitaire. Aux dernières nouvelles, la facture de Francorchamps s'alourdit...

■ Le personnel de l'entreprise publique SONACA a rejeté le plan de restructuration présenté par le gouvernement wallon, la direction et les syndicats. Il blâme l'absence d'une vraie stratégie et dénonce les carences de ses dirigeants (politisés). Ce superbe instrument technologique ira-t-il à la casse ? Il ressortit pourtant à l'un des pôles prioritaires du "plan Marshall". Quand donc la politisation alimentaire cessera-t-elle de prendre le pas sur la compétence ? N'y voyez aucune allusion à la Poste et à la SNCB où les intérêts wallons sont de plus en plus malmenés !

■ La poussée flamande continue de s'exercer sur tous les fronts où se rencontrent les intérêts du nord et du sud. Non content de tourner autour de Bruxelles pour en sonder les (faibles) défenses, M. Leterme réclame la régionalisation de la politique de l'emploi, habile façon de demander celle de la Sécurité sociale qui s'ensuivrait rapidement.

■ Réponse par ailleurs des partis nordistes aux débilés qui croient encore à leur solidarité avec nous et autres balivernes de la loyauté fédérale : ils manœuvrent pour empêcher la création en Wallonie par le groupe allemand Südzucker d'une usine de fabrication de bioéthanol. Logique : les Flamands proposent aux investisseurs des alternatives plus profitables pour leur région.

Dans le même état d'esprit, les jeunes du CD&V ont adressé une verte mercuriale à ceux de chez nous dans *Le Soir* du 27 avril. En substance : chacun chez soi et les vaches seront bien gardées ! Les réponses francophones qu'ils reçoivent sont lamentables de faiblesse... ou d'illusion.

Pendant ce temps, Johan Vande Lanotte, prési-

dent du SPA, replace sa rengaine d'une fédéralisation de la politique de l'emploi. Nous, séparatistes wallons, ferions volontiers chorus (il a raison de s'appuyer sur les différences de nos situations régionales) si cette réforme ne minait pas un peu plus l'unité de la Sécurité sociale, seul domaine où la Wallonie est gagnante. D'accord pour tout scinder, mais alors tout et en même temps. Sinon, en saucissonnant le problème, nous perdrons... sur tout.

■ Nouvelle péripétie du siège de Bruxelles. Le Conseil d'État vient de valider les normes de bruit aérien édictées par la Région. Celle-ci va pouvoir imposer le paiement des astreintes aux compagnies qui en contestaient la légalité. Mais le ministre fédéral flamand Renaat Landuyt ne s'avoue pas battu et maintient son plan de dispersion des vols qui déversent les nuisances sur une ville à 90% francophone.

■ Le chemin de fer relève jusqu'à nouvel ordre des compétences fédérales. Là aussi, la Wallonie est discriminée, dans les marchés de la SNCB, dans les emplois supérieurs et dans les suppressions de service. Alors qu'elle possède la moitié du kilométrage des lignes, elle ne reçoit — théoriquement — que plus ou moins 35% des investissements. Fallait-il qu'elle remette au pot ? Il paraît que oui puisque notre Région vient d'allouer 60 millions d'euros au budget ferroviaire pour hâter la réalisation de certains projets sur notre territoire. Parmi ceux-ci, il y a la modernisation de l'axe Bruxelles-Luxembourg qui est soi-disant prioritaire depuis près de 20 ans dans le programme de la SNCB. Le hic, c'est que les dirigeants flamands de celle-ci et leurs laquais francophones ajournent l'exécution, malgré les récriminations wallonnes et luxembourgeoises. Une fois de plus, les Wallons du conseil d'administration restent inertes. À se demander s'ils n'ont pas été choisis pour cela !

■ Les découvertes de scandale s'accumulent autour de la municipalité de Charleroi, devenue emblématique du "*malgoverno*" de nos communes. M. Di Rupo avait juré de s'attaquer au mal en profondeur. Nous lui souhaitons bien du succès, car au-delà du vol des deniers publics, déjà pas trop abondants, il y a une gangrène qui menace de s'étendre à toute notre vie politique. Las ! Le 29 mai, le bureau du parti s'est contenté de renoncer aux services du député permanent Jean-Pierre Declercq et d'exiger la démission de Lucien Cariat. Absolution pour le maire Jacques Van Gompel qui n'a rien vu et rien entendu (!), mais qui a eu le bon goût de remettre son mandat à la disposition du parti, en se gardant de l'appui au gouvernement wallon. Le tout-puissant Jean-Claude Van Cauwenberghe sort indemne de >>>

l'épreuve. Les observations et les médias n'ont pu que constater que M. Di Rupo a gardé dans ses manches le "geste fort" qu'il avait promis. Il faut donc prévoir des rallonges à ce répugnant feuilleton. Et il n'y a pas que Charleroi ! Toute la question est de savoir si la direction du PS a les moyens de sa volonté d'assainissement, face à ses barons qui se sentent assez costauds pour le défier.

L'électeur vengera-t-il la morale ? Ce n'est pas sûr : voyez les précédents de Van den Boeynants, Tappie, etc. Les médias dénoncent à qui mieux mieux

les scandales, mais ils ont de moins en moins de prise sur l'opinion, tout comme d'ailleurs les consignes partisans. Surtout, ne croyez jamais les sondages !

■ Les francophones de la Chambre ont fait bloc pour refuser la prise en considération d'une proposition de loi du *Vlaams Belang* visant à établir l'indépendance de la Flandre. Les partis flamands ont fait bloc pour l'accepter. Du quel côté était la trouille, croyez-vous ?

VOUS SOUVIENT-IL DE 1940 ?

Ce n'est pas si loin et cela pèse encore lourd sur le destin fatal de la Belgique. Dans sa livraison de janvier-mars, la revue *Toudi* nous remet bien à propos en mémoire des faits que l'historiographie et la politique belgicaines ont cherché à faire oublier à trois générations nées après la guerre. Loué soit donc José Fontaine pour la richesse de documentation et de rigueur de son raisonnement dans son article «*Régiments flamands et wallons en mai 1940*».

Il rappelle que la combativité des seconds, jusqu'au dernier jour, prenait largement son origine dans la haine de l'Allemand qu'avaient suscitée les massacres de l'invasion de 1914. Il faut y ajouter aussi (mais ça n'était pas cette fois les propos de l'auteur) une détestation du nazisme qui éveillait de profonds échos en Flandre et l'entraînement de la France dont nous avait séparés la funeste politique de neutralité avant le conflit.

Fontaine conte par le menu la défection de 6 des 9 divisions flamandes homogènes de l'infanterie belge et des capitulations partielles d'autres unités. Le 27 mai, veille de la reddition de Léopold III, ce qui reste de l'armée belge et ce qui se bat encore avec acharnement, ce sont principalement les divisions wallonnes même usées par le feu. Ceci est d'une importance capitale, car le moral du roi s'effondra

devant la désintégration, nous dirions aujourd'hui communautaire, de la cohésion de ses troupes. Son livre blanc de 1946 montre à qui sait lire que ce fut pour lui un motif puissant de faire taire ses armes, sans concertation véritable avec ses alliés et avec des conséquences qui auraient pu nuire gravement à l'évacuation de la poche de Dunkerque. Fontaine a d'ailleurs raison de nous remémorer qu'il était, comme Albert Ier (cf. la louche diplomatie de celui-ci pendant toute la Première Guerre mondiale) sceptique envers la cause des démocraties et foncièrement défaitiste. Nécessité militaire ? Mais feu Henri Bernard — le meilleur historien militaire qu'ait eu la Belgique — a montré que la résistance était encore possible le 28 mai et que les clauses imposées par les Allemands étaient contraires à l'honneur «*comme de (leur) ouvrir les routes jusqu'à la mer et de leur livrer le matériel sans le détruire*»

On notera encore que Hitler, déjà féroce mais pas encore dément, avait interdit de bombarder les villes flamandes.

Refoulés dans la mémoire belgicaine de trop de Wallons, ces événements y gargouillent encore. Fontaine écrit à juste titre qu'«*il faut sortir tout cela de l'ombre où s'asphyxie notre mémoire collective*» pour nouer «*de vrais rapports*» avec les Flamands — des rapports, espérons-le, qui amèneront une séparation par consentement mutuel.

COTISATION :

Attention ! Ne la payez pas deux fois ! Pour 17 euros (ou 22 euros si vous voulez apporter votre soutien), vous recevez *La Nouvelle Wallonie Libre* ET *Wallonie-France*. Versez-la sans tarder au compte n° 068-22719876 de *Wallonie-France* 4130 Tilff avec la mention «*Nouvelle Wallonie Libre*».

BELGIQUE, LE DERNIER QUART D'HEURE ?

Édition Labor, coll. Quartier libre, 2006, 192 pp., 13 euros.

Dans ce pamphlet au style enlevé, Paul-Henry Gendebien, président-fondateur du RWF-RBF, analyse la crise terminale de l'État belge, qui est à la fois celle de la Wallonie, du fédéralisme et d'un régime : si "l'établissement" s'est empressé de célébrer le 175^e anniversaire de la Belgique, c'est parce qu'il pressent qu'il n'aura pas l'occasion de fêter son bicentenaire...

CRISE(S) WALLONNE(S)

L'auteur commence par ce qui nous importe au premier chef, les trois crises de la Wallonie : crise d'un socialisme wallon «*social-centriste, pouvoiriste et populiste*», déclin de la démocratie et convalescence contrariée de l'économie — qui sont évidemment liées. La dégénérescence intellectuelle et morale de la social-démocratie, qui se traduit par une capitulation, plus ou moins habilement camouflée en idéal européen devant le néolibéralisme, revêt ici des traits spécifiques en raison de l'ancienneté de la vocation monopoliste d'un parti qui «*capte de 30 à 35% des voix, mais se comporte comme s'il en avait le double*» (p. 49). Cette situation entretient un triple soupçon : le PS a-t-il vraiment intérêt au redressement de la Wallonie et au bon fonctionnement de ses institutions, alors que la maladministration et la pauvreté dégradent les citoyens en clients dépendant des emplois, allocations, subsides et logements dispensés par la participatie ? Le PS ne craint-il pas par-dessus tout la remise en cause de l'État belge, qui, par le jeu des transferts financiers — dont l'ampleur prête certes à discussion, mais dont la réalité ne peut être niée — continue à alimenter la redistribution clientéliste ? Enfin, le PS ne tient-il pas dans l'extrême droite un repoussoir commode, qui lui permet à la fois d'entretenir sa bonne conscience de "parti démocratique" en disqualifiant jusqu'il y a peu, la critique sur les pratiques, de masquer ses renoncements idéologiques derrière un antifascisme rituel et de rendre l'alternance impossible, puisque «*le gel des sièges du FN à Namur conduit mathématiquement le PS à occuper le pouvoir en permanence*» (p. 47) ? Les autres formations politiques, qui, malgré de périodiques fâcheries, ont rivalisé tour à tour de complaisance pour obtenir les faveurs du mâle dominant, ne sont pas épargnées : les sociaux-chrétiens et les libéraux sont actionnaires minoritaires mais administrateurs actifs de l'entreprise de lotissement partisan, les écologistes s'en sont au moins temporairement accommodés...

S'il est avéré que la Wallonie, en crise industrielle depuis les années '50, ne bénéficia pas de la solidarité effective de l'État belge au cours des décennies suivantes, «*il serait peu crédible de ressasser sans fin le passé et de lui imputer les pratiques irrationnelles et les échecs récurrents d'une génération entière de responsables politiques*» (p. 62) : gaspillages et faible efficacité de "l'Objectif" — la comparaison entre le Nord français et le Hainaut est éloquent —, absence de hiérarchisation des priorités dans les versions successives du "Contrat d'avenir pour la Wallonie", du très mal nommé "plan Marshall" qui est un pari risqué, car il ne met pas fin à la pratique du saupoudrage, ne mobilise pas des moyens suffisants et ne peut actionner les leviers essentiels qui restent entre les mains de l'État fédéral. À tout le moins, «*un sursaut économique présuppose un nouveau cours politique*» (p. 77).

ÉCHEC DU FÉDÉRALISME ET CRISE DU RÉGIME

Cette crise multiforme induit un «*profond malaise identitaire et existentiel*» chez les Wallons et, plus largement, les francophones qui se réfugient dans un passé belge idéalisé et s'accrochent à la survie du Royaume. Par un curieux renversement des termes, il faudrait même redresser la Wallonie pour sauver la Belgique ! Si l'on en juge par la réaction excédée du "Premier" flamand Leterme contre Di Rupo qui lui quémandait quelques années de répit (débat public du 7 février au collège Saint-Michel), c'est trop tard...

Gendebien dénonce le monarchisme dévot, la folklorisation de la Wallonie et son effacement au profit du "belge francophone" ou du "sud du pays" chers à la RTBF pourtant dominée comme elle ne l'a jamais été par le PS wallon : «*la Communauté française parle et agit comme si elle n'était que l'avatar de la Belgique de papa et l'ultime reposoir de l'ancien État unitaire et francophone*». Or, le fédéralisme a échoué ; la Flandre est une nation qui veut son État doté d'un territoire homogène et de frontières définitives ; tel est l'enjeu véritable du débat sur l'extinction des facilités et la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Devant le chantage au séparatisme, les partis francophones manœuvrent à reculons : les parlementaires du FDF, qualifiés d'«*intermittents de la grogne*», n'ont pas fait exception (p. 100). La gestion des affaires fédérales perpétue les injustices, comme le montrent la répartition des crédits d'investissement ferroviaires, la >>>

réforme Copernic de la fonction publique, les nominations des fonctionnaires généraux de la police, etc. Les francophones ne doivent plus se faire d'illusions : la Flandre accélère le pas, une majorité de ses parlementaires est, sinon indépendantiste comme le *Vlaams Belang* ou la *Nieuw-Vlaamse Alliantie*, du moins confédéraliste (ce qui revient presque au même) et elle est en phase avec son opinion publique, qu'il s'agisse des élites comme l'ont montré le "Manifeste pour une Flandre indépendante en Europe" du groupe "In de Warande" (novembre 2005) et les "Manifestes du Printemps" (2004 et 2006), ou de la masse chauffée à blanc par une presse qui désigne Elio Di Rupo, "le régent de Belgique", à la vindicte publique, étale les gaspillages et les scandales wallons, pointe les transferts et souligne les divergences "communautaires" sur la plupart des dossiers politiques et sociaux. «*La Flandre ne reviendra plus sur son jugement expéditif : si elle rencontre des difficultés, la faute en incombe à l'État central paralysé par l'archaïsme et l'égoïsme des Wallons*» (p. 120). La politique de l'Union européenne inspirée par la Commission n'arrange rien : «*en privilégiant une orientation monétariste, malthusienne et ultralibérale, au détriment de son tissu industriel, elle sème les germes de dissension entre ses États membres et ses régions*» (ibid.).

Enfin, ceux qui croient que la royauté garantit la survie du régime confondent l'effet et la cause : d'abord, «*la monarchie, c'est une collégialité entre le roi et les présidents de partis*» (p. 129); ensuite, la dynastie ne peut se survivre qu'en se soumettant à la volonté flamande.

QUE FAIRE ?

Il faut, dit Gendebien, «*refuser de se rendre à la prochaine table ronde institutionnelle à laquelle les partis flamands ont décidé de (nous) convoquer, préparer la seule négociation encore possible avec la Flandre, celle qui conduira à signer un ultime acte notarié, celui de la succession d'État, étudier les procédures et les modalités d'un arrangement avec la France*» (p. 134). Et d'écarter «*les fausses bonnes solutions*» :

— l'indépendance de la Wallonie, car s'il y a un peuple wallon, il n'y a ni nation wallonne, ni vision d'État en Wallonie ; en outre, un tel État n'est pas économiquement viable, à moins d'une cure d'austérité qui s'accompagnerait de mesures socialement inacceptables : les Wallons devraient-ils s'infliger de telles souffrances pour ne pas devenir ce qu'en définitive ils sont ?

— le district européen de Bruxelles, qui n'a d'autre fonction que de «*séparer les Bruxellois des Wallons*

et les arracher à la sphère française» ; solution impraticable du reste, car un district fédéral suppose un État fédéral européen, qui n'existe pas ;

— La fédération Wallonie-Bruxelles, petit royaume voué à la discorde civile et à la perpétuation des tares du régime...

Dans un troisième et dernier chapitre, qui récapitule les propositions présentées par le RWF-RBF aux élections régionales de 2004, Gendebien préconise des réformes radicales pour la période de transition (pp. 141 - 151), centrées sur la restauration de l'idée de service de l'État et des vertus civiques : parce que «*la République se mérite, il faut s'y préparer*», La Wallonie a, en effet, besoin, pour fonder son redressement économique et social, d'une «*révolution culturelle, morale et politique*». Relevons notamment : l'élection du ministre-président au suffrage universel direct à deux tours, l'élection du parlement wallon selon le système majoritaire uninominal à deux tours, le recours au référendum, la création d'une Cour des comptes régionale, la dépolitisation de l'administration, la promotion de l'intégration et de la laïcité contre les communautarismes, ainsi que la remise en cause du prétendu "modèle bruxellois" (pp. 149-150). Enfin, le lecteur trouvera en annexe le Manifeste du RWF-RBF, adopté au congrès fondateur du 27 novembre 1999, dont la doctrine transcende la simple affirmation identitaire.

CONCLUSION

Belgique, le dernier quart d'heure ? commence là où s'achevait *Une certaine idée de la Wallonie* (1987), par l'exhortation d'Albert Henry dans son *Offrande wallonne* composée en captivité (1944) :

"Gens de Wallonie, voici venus les temps où il faut oublier un peu votre amour de la vie et songer beaucoup au danger de vivre... Voici venus les temps où il faut s'affirmer et maintenir. Heureux temps qui vont vous éveiller à vous-mêmes !..."

Il est vrai que le fil de l'action politique wallonne devait être rompu pour près de vingt ans quand les dissensions sans cesse rallumées ont emporté les restes du Rassemblement wallon. Or, l'expérience a montré que rien ne pouvait se substituer durablement à l'aiguillon d'un parti voué essentiellement à la défense de nos intérêts et de notre identité française. Cependant, peut-être fallait-il ce purgatoire pour répudier les illusions néfastes du fédéralisme intégral et de l'Europe des régions, et tuer pour de bon le vieil homme belge qui sommeillait en chacun d'entre nous. Le glaive est encore fort court, mais il est bien trempé.

J.-F. G., 3 juin 2006

PETITS POTINS

■ «Notre parti n'a jamais été pris en défaut de clairvoyance et de volonté». Dixit Olivier Maingain, président du FDF, au congrès qui l'a réélu le 18 mai. Dernier exemple (non cité) : La capitulation de la Saint-Polycarpe sur la représentation flamande dans les édilités bruxelloises

■ Le prince héritier Philippe, jamais à court de gaffes, va être flanqué de mentors qui l'aideront à mieux "communiquer". Et pourquoi donc ? Ce qu'il dit est parfaitement clair. Il n'y manque que la prudence... pour notre plus grand bonheur.

■ Un des experts que consultent nos particrates pour préparer (disent-ils) les prochains affrontements communautaires est le professeur Robert Deschamps, des Facultés universitaires de Namur. Il s'est fendu, dans *Le Soir* du 5 mai, d'une tribune libre intitulée «*Scission : tout le monde sortirait perdant*». Pour la démonstration, on repassera. Elle est absente sauf à prétendre que l'on pourrait améliorer le fonctionnement du fédéralisme et que celui-ci est plus performant que la séparation, car fondé sur une coopération. Oui, mais celle-ci fait défaut en Belgique et l'attendre est tellement surréaliste que l'auteur est invinciblement poussé à la réflexion sur ce qui se passerait si ... Elle ne brille pas là non plus par l'innovation. Mais elle exprime au moins une affirmation de bon sens : «*l'hypothèse de la scission du pays doit être envisagée sérieusement*» et il faut l'aborder sans se plier aux convenances flamandes. Pourquoi alors faire miroiter le mirage du fédéralisme ?

■ M. Jules Gheude a réussi un beau coup en faisant publier dans le journal *Le Monde* du 17 mai, une tribune libre intitulée «*La Belgique à l'agonie*». Il y explique comment, de fédéraliste qu'il fut, il est devenu réunioniste et met en opposition le dynamisme autonomiste des Flamands et le stérile immobilisme des francophones. Il déplore comme nous que la fin de l'État belge laissera la Wallonie «*nullement préparée à prendre son destin en mains*». Sa conclusion mérite d'être citée : «*Le séjour de sept ans que j'ai passé à Paris, au temps de l'adolescence, m'a fait prendre conscience que ma langue et ma culture étaient enracinées au plus profond de l'Hexagone. L'Histoire a commis un faux pas en 1815, lors de la bataille de Waterloo. Et si elle était amenée sous peu à se racheter ?*»

■ Un correspondant du *Soir* se plaignait dans ce journal du 18 mai, que le ministre Daerden venait d'accorder 660.000 euros pour aider à la réfection de la pelouse du Standard, alors qu'une école voisine menace ruine. Vrai, faux, nous n'en savons rien. Mais on peut se demander, comme c'était déjà le cas pour Francorchamps, si le politique ne dépense pas trop d'argent pour le sport-spectacle (quand il ne pactise pas avec lui dans des affaires véreuses comme à Charleroi) au détriment de besoins collectifs qui devraient être prioritaires. Y compris, cela va de soi, d'activités sportives offertes à ceux qui veulent les pratiquer et pas seulement regarder les matches.

■ Le MR-FDF de Koekelberg présente sur sa liste électorale pour octobre une dame membre du CD&V. Émoi justifié de M. Maingain... vite rassuré par l'explication qu'elle n'apparaîtra pas sous son étiquette véritable. Vous avez dit transparence ? Francise ? Défense à outrance de la Francophonie ? Il est vrai que lui-même a introduit quelques Thiois sur sa liste de Wolluwé-Saint-Lambert. Tout fait farine aux mauvais moulins !

■ La future base belge dans l'Antarctique s'appellera en anglais *Princess Elisabeth Base*. Culture à la belge = déculturation des peuples de la Belgique. On appelle cela aussi le multiculturalisme.

LE DIRECTOIRE

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, notre Directoire se compose, en attendant d'autres dénominations, des personnalités suivantes :

Lucien Beublet
André Kellens
Jean-Pierre Levecq
André Martens
Francis Panichelli
Jacques Rogissart
Édouard Schumacher.

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Les mots un peu rares ou oubliés ne manquent pourtant pas de charme... Dans quels contextes pourrions-nous les employer ? (solution p. 23)

1. ambuler :

- A. marcher en se promenant
- B. marcher comme un chameau
- C. marcher en titubant

2. musard :

- A. joueur d'accordéon
 - B. oiseau rapace diurne
 - C. badaud qui aime musarder
- ### 3. touage :
- A. marque ornant une partie du corps
 - B. remorquage au moyen d'un câble
 - C. sage d'Orient

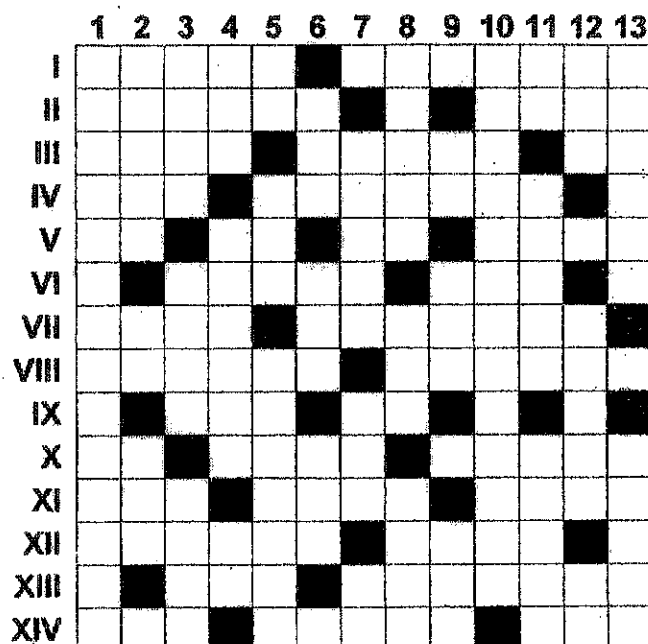
4. jaboter :

- A. parler beaucoup pour ne rien dire
- B. se vanter
- C. avaler bruyamment

5. flavide :

- A. abattu et démoralisé
- B. de consistance gélatineuse
- C. de la couleur du blé

Mots croisés n°67 Affaires



HORIZONTALEMENT: 1. On le voit souvent monter des affaires - Personnes sans caractère, molles — II. Affaire de plaques tournantes - Toujours bien le dernier. — III. Monnaie d'Afrique du Sud - Fit affaire - Plaque à rosbit. — IV. Ornement de façade - Affaire de tueries. — V. Largeur - Thallium - Coupe court - Ville du Calvados. — VI. Dessus la plage en 68 - Les accusés s'y retrouvent. — VII. Ville du Puy - Revient au galop. — VIII. Montre un seul doigt - Changes de fond en comble. — IX. Sigle de république arabe avortée - Travaille à l'économie. — X. Au pis subit la traite - On apprécie son PET - Langage informatique. — XI. Donne du pain, Vient d'avoir - D'avant la stéréo. — XII. Renforce la quinte - Ménage le boulot. — XIII. Fait de la résistance - Pas coutumier. — XIV. Tout retourné - Affaire sans sûreté - Traînent dans l'herbe.

VERTICALEMENT: 1. Affaire de logements sociaux. — 2. Fleurit devant la mort - Intelligence sens dessus dessous - Raid d'affaires. — 3. Caractère - Affaire explosive dans un journal - Poète français. — 4. Stupéfiant - Spiros d'Amérique - Éclat de rire. — 5. Début de prise d'otage - L'affaire de 120.000 francophones - Affaire d'impôts oubliés. — 6. Rivière suisse - Aire de vents - Sida. — 7. Enrubanna - Portait le bonnet - En bref, la même chose. — 8. Blanchit ses draps au soleil (vieilli) - Arrangement des affaires - A bon air. — 9. Pour tous - Telle toute honte - Zéro. — 10. Affaire qui roule. — 11. Affiche le dédain - Faire les affaires de l'État - Elle bat le beurre. — 12. Décor d'hommes bleus - Affaire de Justice, ah oui ! - Possédé. — 13. Affaire de hauts vols - Affaire d'assassinat.

Christian Baré

Solution au prochain numéro.

Sous le patronage de la Région wallonne, de la Province de Namur
et de la Communauté française,

le Musée provincial des Arts anciens du Namurois

organise une exposition rétrospective des œuvres de

Denis-Georges Bayar (1690-1774),
architecte et sculpteur namurois

et des **Le Roy (XVIII^e - XX^e s.),** une dynastie d'artistes.

Cette importante exposition se tiendra du 17 juin au 17 décembre

au **Musée provincial des Arts anciens du Namurois,**

Hôtel de Gaiffier d'Hestroy,

rue de Fer, 24, à Namur. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 à 18 h.

Tél : 0810 22 00 65. Courriel : musee.arts.anclens@province.namur.be

Solution du n° 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	M	I	C	H	E	L		K	I	T	S	C	H
II	E		H	A	T	E	E		C	A	T	H	E
III	L	A	U	R	E	T	T	E		O	R	A	L
IV	C	H	R	I	S	T	I	N	E		A	R	A
V	H		C	D		R	E		M	U	S	L	I
VI	I	N	H	E	R	E	N	C	E		S	E	
VII	O	D	I	L	E		N	O	R	D		S	F
VIII	R		L	L		R	E	N	A	U	D		R
IX		F	L	E	A		S	U	R	E	T	E	
X	C	A		S	C	A	T		D		N	I	D
XI	A	R	N	E		R	E	E	L	I	R	E	
XII	B	I	E	F		S	A	I	S	I	S		R
XIII	N		A	L	A	I	N		E		A	I	
XIV	J	A	C	Q	U	E	S		F	R	A	N	C



Au lendemain de la Révolution de 1830, la question du pain à Liège

Jacques Liénard

Sitôt passée l'euphorie de la Révolution, on s'apercevra très vite que la santé économique du pays demeure très mauvaise. La stagnation des affaires et le manque de travail aggravent l'intensité de la crise qui sera encore amplifiée par la perte du marché de la Hollande et de son empire colonial. Tous les secteurs sont touchés : le textile d'abord, puis la métallurgie et les mines.

Le prix du pain reste élevé (1). À Liège, d'août à fin octobre 1830, le pain de froment fait de farine blutée (dit pain de ménage ou pain gris) passe de 26,5 à 29,5 cents (0,56 à 0,62 franc) et celui de seigle (pain noir) de 15 à 17,5 (0,32 à 0,37 F). Il s'agit de pains de 2 livres Pays-Bas équivalant à 2 kg (2), mais il existe aussi des pains d'1 kg, dits demi-pains.

Le 6 novembre, sans doute sous l'influence modératrice du pouvoir local (3), ils redescendent à 28,5 et 16,5. On cuit aussi un pain moitié froment, moitié seigle, coûtant 23 cents (0,48 F). Ce pain mêlé, avatar du pain de ménage, connaîtra sans doute un certain succès, car il durera longtemps. Après une légère accalmie, les prix remonteront encore pour atteindre à la Noël : le pain noir, 17 (0,36 F) ; celui de ménage, 31 (0,65 F) et le mêlé, 24,5 cents (0,52 F).

Pas de travail, donc pas de salaire et pas de pain dans la huche du pauvre (4) ! Très conscientes du problème, les autorités vont s'efforcer d'atténuer l'impact des hausses et surtout de tranquilliser une opinion ouvrière de plus en plus inquiète. Déjà le 22 octobre, le gouverneur avait aboli les droits d'entrée « à la partie des frontières » de la province et réuni un groupe de bonnes volontés « pour aviser aux moyens de maintenir les grains à un prix modéré ». Il y avait eu, en effet, quelques désordres à la fin du mois au marché aux grains (la Batte).

« On se plaint de la cherté du grain », dit le gouverneur de la province, Etienne-Nicolas de Sauvage, dans sa proclamation du 30 octobre. Mais de grâce, restons calmes, toutes les mesures sont prises ! Notons qu'en aucun cas, on n'envisagera des réquisitions. De son côté, la Ville de Liège, sur le conseil du Comité de l'Intérieur, tente de rassurer les fermiers et les marchands : leurs transports seront protégés par les gardes urbains, il suffit qu'ils le demandent. Mieux, en cas de pillage, le Conseil de Régence indemniserait le fournisseur lésé. En dépit de tout cela, la situation évolue mal et *Le Politique* du 10 novembre (5) cherche — et trouve — des responsables :

« Hier encore, on distinguait à peine parmi la foule qui couvrait la Batte, quelques blouses de fermiers. Les acheteurs étaient aussi peu nombreux que les vendeurs ». Tout le monde se méfie de tout le monde et « ainsi la concurrence qui, seule, peut amener une baisse favorable est anéantie ».

Pour le journaliste libéral, « la faute en est à quelques hom-

mes égarés » qui, ayant dépouillé des cultivateurs de leurs produits, les ont dissuadés de venir à la Batte. « Il n'y a qu'un seul moyen de faire baisser le prix du pain » : protéger ceux qui approvisionnent le marché. Et l'article du *Politique* se termine par cette mise en garde : « *Peuple, l'hiver approche. Nous n'avons à craindre ni la disette ni la famine. Les récoltes ont été abondantes et il ne tient qu'à vous d'avoir du pain à bon marché* » mais, si vous prenez au riche, il ne pourra vous soulager plus tard, « *c'est vous qui l'aurez voulu !* » Passez muscade et pas un mot contre la rapacité évidente des détenteurs des grains !

De son côté, le Conseil municipal redouble d'efforts : il met sur pied à la mi-novembre une Commission de subsistance pour la classe ouvrière indigente, car « *le manque de travail et le prix élevé des céréales ont réduit notre population ouvrière à un état de souffrance que l'approche de l'hiver tend à aggraver encore. Beaucoup de familles laborieuses se trouvent momentanément presque sans moyens d'existence* ». Sa première décision sera de lancer une souscription générale dont le produit servira à fabriquer « *un certain nombre de pains* » que l'on vendra au-dessous de la taxe. En outre, cette commission présidée par le bourgmestre Louis Jamme espère distribuer des « *soupes économiques (et) procurer des pommes de terre au plus bas prix possible* ».

Simultanément, le bourgmestre bat le rappel des impôts en retard : la caisse communale est presque vide, dit-il, « *elle a aussi depuis vingt jours (N.B. : on est le 11 novembre) fait face à une dépense d'environ 5.000 florins PB pour ses interventions* » sur le prix du pain (6).

De son côté, le Gouvernement provisoire avait prohibé la sortie des grains quatre jours auparavant.

Hélas ! la souscription rendra très mal. À tel point que *Le Politique* du 2 décembre croit urgent de morigéner le bourgeois et lui fait se souvenir « *que cette classe par son admirable modération a contribué beaucoup au maintien de l'ordre (et) qu'elle est en droit de réclamer de nous en retour de ce qu'elle a fait, protection et bienveillance* ». Mais rien n'y fera, semble-t-il, puisque l'on devra étendre cet appel à la charité des communes rurales.

Au début de janvier 1831, 17 d'entre elles envoient en ville « *21.900 livres de Liège de pommes de terre* » (soit 10.230 kg), de l'avoine et 1.147,31 Fl en numéraire (soit 2.428 francs or). L'abondance des stocks permettra toutefois aux fermiers de rester les maîtres de la situation et, tout naturellement, ils en profiteront. Le 3 janvier, les pains se vendront encore plus cher :

>>>

seigle 18 *cents* (38 centimes) au lieu de 17
 mêlé 25 *cents* (53 centimes) au lieu de 24
 ménage 32 *cents* (67 centimes) au lieu de 30,5

En 1829 déjà, le « *ménage* » se payait entre 25 et 30 *cents* (0,53 à 0,63 F) et le seigle, 16,5 *cents* (0,35 F). Le manque épisodique de travail condamnait l'ouvrier au pain noir. Le pain blanc, lui, fait « *de fleur de farine de froment* », se réservait aux riches au prix de 40 *cents* (0,85 F).

Autre souci pour la municipalité, récupérer les fusils et écarter les ouvriers de la Garde urbaine. On agit bien sûr en souplesse et, en décembre 1830, l'article 2 de son règlement prévoit l'exemption, « *sur leur demande, des individus qui justifieront n'avoir d'autres moyens d'existence que le simple salaire du journalier* ». Comme aucune solde n'est plus allouée (art. 6), un bon nombre de "blouses" devront renoncer à en faire partie. De toute façon, on active en même temps la formation d'une garde civique dans laquelle l'entrée ne sera plus aussi facile. La situation troublée sur le plan international — et aussi sur le plan social — nécessite le maintien d'une force armée d'appoint composée de bourgeois sûrs !

À l'aube de 1831, l'état des subsistances ne semble pas s'améliorer. Le 9 janvier, le Conseil de Régence, ému par la misère grandissante, réclame du gouvernement l'interdiction de distiller, mesure nécessaire lorsqu'on voit, dit-il, « *le tableau de la hideuse misère qui accable la classe indigente demandant à grands cris du PAIN !* » C'est au même moment que cette denrée de base atteint son prix maximum.

La Commission de subsistance fait cuire 4.000 pains par jour, vendus avec une réduction de 4 *cents* (7), mais le nombre d'indigents à secourir reste très élevé; on espère tenir à ce rythme jusqu'à fin mars. Parallèlement, des distributions gratuites de charbon et de pommes de terre s'organisent peu à peu. Les écoles maternelles sont chauffées et abritent des centaines d'enfants de 1,5 à 6 ans; les plus nécessiteux sont nourris d'une soupe à midi.

Pourtant, la même Commission avertit qu'elle devra, à son grand regret, renoncer au projet de soupes économiques (8) si la charité publique n'augmente pas. Le même jour, l'épicerie fine *Le Gastronome*, au Pont d'Île, informe sa clientèle que « *l'on a reçu pâtés de foie gras de Strasbourg, truffes du Périgord, parmesan, brie, gruyère* », etc. Misère et opulence, contraste de tous les temps.

Le commerce ne se décide pas à repartir. En avril, on reparle même d'une reprise possible des hostilités avec les Pays-Bas et on polémique sur les causes du marasme; pour les uns, il y a trop de marchandises et trop peu d'acheteurs solvables — cause déjà classique — et, pour les autres, la faute en est à la "tourmente révolutionnaire". La mendicité refléurit malgré l'interdiction du bourgmestre (27 avril).

De son côté, le fisc presse la rentrée des impôts directs. Le 9 mai, Louis Jamme prévient les boulangers que les bons de pains ne seront plus honorés à partir du 14 courant. L'aide a donc dû être prolongée.

Le 2 août, le nouveau roi des Belges et des Liégeois visite la ville. Afin de bien préparer le terrain, la municipalité fait distribuer 10.000 pains à la partie nécessiteuse de la population. L'accueil sera, selon certains, enthousiaste. Dans sa harangue, le bourgmestre suppliera Léopold I^{er} d'écouter « *les doléances des classes laborieuses* » qui ont tant contribué au succès de la révolution — et donc d'avoir mis Saxe-Cobourg sur son trône ! Comprenant à demi-mot, le souverain fera don de 10.000 francs pour les pauvres. La guerre va reprendre deux jours plus tard. Heureusement, elle épargnera encore Liège et sa région.

Quant au prix du pain, baromètre essentiel du coût de la vie, il ne cessera de grimper les années suivantes. Comme d'habitude, l'ouvrier sera la première victime, d'autant que, selon *Le Politique* du 19 novembre 1839, alors que sévit une autre crise économique, « *les hausses ont doublé en sept ans le prix des vivres, mais (que) les salaires n'ont pas suivi* ».

Ainsi, la misère continuera, confortée par un libéralisme débridé. De ce point de vue, l'indépendance de la Belgique n'aura rien résolu.

(1) Le florin des Pays-Bas vaut 2,1164 francs or. Les salaires journaliers des ouvriers qualifiés s'échelonnent de 70 à 85 *cents* (soit de 1,50 à 1,80 francs) et ceux des manœuvres de 40 à 55 *cents* (soit 0,85 à 1,16 F). Seules sont payées les journées réellement effectuées (10 à 12 heures suivant la saison). L'ouvrier travaille environ 270 jours par an. Bien sûr, en cas de chômage, il ne dispose d'aucune indemnité.

(2) En 1815, le gouvernement des Pays-Bas, qui avait conservé l'usage du système métrique, crut utile de donner aux unités les noms néerlandais des anciennes mesures. Par exemple : *de el* (l'aune) signifiait le mètre; *de duim* (le pouce), le centimètre ou encore *de pond* (la livre), le kilogramme.

(3) À Liège, les 3 sortes de pain sont taxées chaque samedi depuis l'arrêté communal du 3 juin 1828. En 1831, la Commission de SP de Verviers impose une baisse de 10 *cents* sur le pain de 3 kg. À Bruxelles, fin août, le pain de seigle coûte 14,5 au lieu de 15,5 *cents*.

(4) La base de l'alimentation populaire reste le pain noir, accompagné de pommes de terre, de choux, de féculents et de lard. La nourriture représente, en temps normal, plus de 60 % des salaires.

(5) *Le Mathieu Lansberg*, journal fondé en 1824 par Charles et Firmin Rogier, est devenu *Le Politique* en 1828.

(6) Ce qui représente un remboursement moyen de 6.250 bons de pain par jour. En novembre, on lance des soumissions pour fournir des lots de 500 pains. Les 5.000 florins PB représentent 10.582 F or.

(7) Bien que la catégorie ne soit pas vraiment précisée, il doit s'agir de pains de ménage qui se vendent donc au prix réduit de 25 à 27 *cents* (soit 52 à 57 centimes).

(8) « *Avec 165 florins PB, on peut produire 100 rations d'une soupe nourissante qui coûterait cinq fois plus cher à la ménagère* ». En 1831, la distribution de soupes populaires ne fait que reprendre la politique des autorités municipales liégeoises installées en février 1800. Elle avait été continuée par le préfet Desmousseaux qui, arrivé le mois suivant, avait été ému par l'importante mendicité régnant alors à Liège.

Une "Société des soupes économiques" existait à la même époque à Paris et dans 18 autres villes. Dans la capitale, une "Société philanthropique" avait été créée déjà en 1780.



Le génie français (*) par Michel Guénaire

Les éditions Grasset continuent à nous proposer des points de vue iconoclastes, voire impertinents d'auteurs qu'elles choisissent de publier dans la collection *Essai*. Après les « mensonges » de l'économie de John Kenneth Galbraith qui avaient fait l'objet d'un compte rendu dans un numéro précédent de notre revue, voici les réflexions originales de Michel Guénaire sur le modèle politique français. Présentons d'abord un auteur qui ne sort pas du sérail académique comme nombre d'intellectuels français mais bien des milieux économiques. Michel Guénaire est, en effet, avocat d'affaires.

Pour titre de son essai, l'auteur a opté pour *Le génie français*, ce qui situe d'emblée le fil de sa pensée. Il ne s'agit pas, en effet, de discourir sur le mot génie dans son acception galvaudée actuelle, ce qui vaudrait sûrement à Guénaire d'essuyer les sarcasmes des milieux bien-pensants français comme internationaux qui y verraient une nième tentative de cette prétention gauloise de vouloir donner des leçons au monde. Il s'agit bien du génie français comme l'entendait Charles de Gaulle, à savoir la part d'originalité conférée à un

peuple par l'Histoire, son apport spécifique au monde.

Pour M. Guénaire, cet apport français est sans nul doute celui de l'État ou plutôt du sens de l'État. Il ne s'agit pas de faire l'apologie d'un État tentaculaire qui aurait la prétention de régir tout et qui se révélerait alors disposé à prêter le flanc à toutes les dérives totalitaires, mais bien de démontrer l'utilité d'un pouvoir politique fixant les grands cadres de la vie publique et, par là, garant d'un exercice équilibré des Libertés Publiques. Pour souligner son propos, l'auteur n'hésite pas à recourir à l'exemple du Code civil, en le comparant à la *Common Law* des pays anglo-saxons. Le Code civil émane du Législateur et est basé sur des Principes, la *Common Law* est empirique et fait la part belle au pouvoir d'appréciation et donc d'interprétation des juges. Pour l'auteur, il ne fait pas de doute que les principes sur lesquels se base le Code civil ont une force bien plus grande pour assurer l'égalité, la stabilité et le respect du droit qu'une *Common Law* qui imposera plutôt le modèle du contrat et la défense des intérêts individuels au détriment de l'intérêt général. C'est pourtant ce modèle qui s'est imposé au monde et sur lequel repose la mondialisation économique, celle-ci étant perçue précisément par M. Guénaire comme l'aboutissement logique de l'application systématique de la *Common Law*.

L'originalité du propos de Michel Guénaire est aussi de souligner que la France a participé activement au triom-

phe du modèle contractuel anglo-saxon pourtant en contradiction avec son génie propre. Les grands philosophes français du XVIII^e siècle ne se sont-ils pas faits les apôtres de la pensée politique de John Locke? Quel contraste, dit M. Guénaire, entre la pensée classique des Racine et autres Boileau et celle d'un Diderot ou d'un Rousseau? Pour lui, le sens de l'équilibre, propre au génie français, est plutôt à rechercher à l'âge classique, celui du XVII^e siècle. On peut trouver bizarre, voire *a priori* choquant de rechercher les spécificités de l'esprit français dans un siècle qui passe pour être le sommet de l'absolutisme. M. Guénaire souligne toutefois que cet absolutisme n'était pas contradictoire avec le respect des Droits et Devoirs de chacun et une certaine idée des Libertés Publiques. Il faut pouvoir analyser les choses sur le temps long de l'Histoire. Il ne s'agit toutefois pas de revenir à cette période, mais de mettre en exergue la propension bien française à rechercher et à définir des Principes universels servant de base à la Vie Publique. En revenant à ces principes, la France pourrait donner une nouvelle impulsion non seulement à sa vie nationale, mais également à une Europe qui a renoncé à tout modèle politique en imposant un modèle économique exclusivement basé sur des principes mercantilistes. *Le génie français* de Michel Guénaire, une lecture que nous vous recommandons.

Marc Philippe

(*) Éd. Grasset, coll *Essai*, 184 pp.

Non, l'Histoire n'est pas figée...

ET MOI, C'EST
POUR QUAND ?



Preuve toute récente : l'indépendance du Monténégro obtenue par le référendum du 21 mai avec 55,4% des voix.

Cette fois, c'est bien fini ! La Yougoslavie (pays des Slaves du Sud) a vécu. D'ailleurs, le président serbe Tadic a aussitôt reconnu la sécession — qu'aurait-il pu faire d'autre ? — puis a appelé à un esprit de coopération et de réconciliation.

De son côté, l'Europe a, le 12 juin, respecté sa parole en reconnaissant l'État du Monténégro. Il n'est pas douteux que la naissance de ce petit État-nation fera des jaloux dans la région et sans doute aussi dans une Flandre neuf fois plus peuplée et plus riche. Quand même, avouons que, sur un drapeau, un lion noir sans couronne, ça vaut bien un aigle bicéphale couronné !



Duels à la Royal

La nébuleuse affaire Clearstream, avec ses nombreux rebondissements, a contraint Jean-Marie Colombani (*Le Monde*, 15.05.06) à avertir ses lecteurs : «*Le Monde avance pas à pas, vérification*

après vérification pour tenter de contribuer à faire la lumière sur cette ténébreuse machination. Nos lectrices et nos lecteurs doivent savoir que leur journal est particulièrement visé par cette offensive judiciaire décrétée au sommet.»

Ségolène Royal sera-t-elle la candidate du PS ? En attendant la décision, constatons qu'il s'agit d'un phénomène sociologique inédit qui passionne les Français... et les Wallons !

Dans son analyse «*Le déclinisme se porte bien, merci*» (*Le Monde*, 18.05.06), Patrick Jarreau note : «*Parler encore du malaise français, ce n'est pas le plus sûr moyen de surprendre ou de susciter la curiosité, mais le fait est là : les Français ne sont pas contents, et il est peu probable que l'affaire "Clearstream" les fasse changer d'avis. Les raisons de cette mauvaise humeur nationale relèvent du débat politique. Chaque leader, chaque parti propose déjà ou va proposer sa vision de ce qui ne va pas et ses recettes pour y remédier.(...) Le "baromètre" de Science Po évalue l'image des personnalités politiques avec une question de probabilité de vote pour telle ou telle d'entre elles, si elle est candidate et des interrogations classiques sur leurs qualités ou défauts. Sans surprise, les réponses montrent que les Français se projettent massivement dans un duel Nicolas Sarkozy-Ségolène Royal (46%-45%), avec au troisième rang, nettement en-dessous de tous les autres, mais loin des deux premiers, Lionel Jospin.*

La sympathie que suscite le président de l'UMP est moins large que celle qui entoure la députée socialiste, et il provoque davantage la "colère", mais, à cela près, l'image de M. Sarkozy et celle de Mme Royal sont très semblables. Il y a évidemment une logique à ce que se dégagent ainsi deux candidats qui se réclament de la "rupture", bien qu'ils aient exercé l'un et l'autre, de longue date des responsabilités électives et ministérielles. Autre chose est, pour eux, de convertir les électeurs défiants. Et de neutraliser les "hors-système".

Alexis Brézet (*Le Figaro*, 07.06.06, *Casino Royal*) ironise : «*Poker d'enfer* : comme le joueur qui double la mise sur la table du casino, Ségolène royal a mis le feu à la partie où se dispute l'investiture socialiste. En deux coups – la sécurité et les 35 heures – elle ratisse à gauche comme à droite et, si l'on en croit les sondages, lessive tous ses concurrents. Aux embardées idéologiques de la "dinamitera" du Poitou, ces messieurs tentent bien d'opposer la rassurante solidité des

vieux slogans estampillés socialiste, mais, pour l'heure, rien n'y fait : démonétisés, les hommes en gris s'épuisent à courir derrière la madone des sondages, vêtue de férocité candide et de lin blanc.»

Dans *Libération* (10.06.06, *Ségolène, mamma mia!*), Mathieu Lindon raille le revirement musclé de la chouchoute des sondages : «*elle est la maman de fer, la petite mère du peuple qui veut "regrouper les mamans" dont les enfants font problème. C'est vraiment le désordre qu'elle ne supporte pas. Elle va nous dire : "Et maintenant vous rangez votre chambre. Je veux que la France soit impeccable dans cinq ans." En banlieue, il va falloir qu'ils apprennent à se laver les mains et arrêter de dire des gros mots. Est-ce misogynie de dire qu'on a l'impression qu'elle va faire le ménage?*»

Travail, ordre et sécurité repassent à gauche, estime Jean-François Kahn dans Marianne (10-16.06.06). Un JFK manifestement inspiré par Ségolène Royal dont le souhait d'un «*encadrement à dimension militaire*» des "sauvageons" (selon le mot de J.P. Chevènement) avait surpris plus d'un. En remarquant au passage, l'omission de la suite : la nécessaire orientation des jeunes vers l'apprentissage des métiers et la relance d'une éducation citoyenne.

Mais au fond, Ségolène ne reprend-elle pas à son compte une proposition de François Mitterrand qui recommandait "qu'on utilisât l'armée pour recadrer les actions de prévention auprès des jeunes". La proposition de la (presque) candidate a été jugée indécente à gauche (bo-bo ou extrême), mais plébiscitée dans les sondages à 69% par les électeurs socialistes et à 67% par ceux de droite. Et puisque le programme PS entend organiser un service civil de quelques mois permettant notamment le brassage social, qui, demande JFK, devrait encadrer les jeunes, sinon les militaires? Précisons encore, soutient *Marianne*, que les propos de Ségolène ont été curieusement "raccourcis" : aucune allusion à sa critique de la mondialisation néolibérale ni aux conséquences sociales des 35 heures.

Pour Alain Duhamel (*Libé*, 14.06.06, *PS: acte II*) : «*Ségolène Royal a gagné la première manche et l'a même gagnée haut la main. Elle ne bénéficiait au départ d'aucun appui dans le parti, d'aucun courant, d'aucun réseau, d'aucune écurie présidentielle, d'aucune sympathie particulière au sein de l'appareil. (...) Seulement voilà, Ségolène Royal incarne une candidature d'un nouveau type, une candidature fondée sur la nouveauté, sur la féminité, sur la proximité, sur la modernité sage, c'est-à-dire sur un consensus implicite. Ségolène Royal ou la victoire de la démocratie d'opinion sur la démocratie de représentation. (...) Elle s'est jusqu'ici montrée très habile, depuis le choix du moment pour surgir jusqu'au terrain sur lequel elle a su entraîner ses concurrents : l'image, d'abord et longuement, puis le message sur des thèmes soigneusement sélectionnés (l'autorité, la sécurité, l'ordre juste), d'inspiration manifestement et attentivement néoblairste. (...) La maladresse des autres prétendants et l'effet de mode ont fait le reste : Jean Daniel, le Nestor de la gauche réformiste, va jusqu'à proclamer qu'il l'écoute désormais avec cette attention particulière qu'il réservait à Pierre Mendès-France,*

>>>

François Mitterrand ou Lionel Jospin. C'est presque ce qui s'appelle un sacre. (...)

Face à Ségolène Royal, y aura-t-il regroupement des présidents derrière l'un d'eux (Dominique Strauss-Kahn?), irruption d'un fédérateur (Lionel Jospin?), percée d'un prétendant s'affirmant par la force de son envergure? Ou bien l'incomparable popularité de Ségolène Royal fera-t-elle sauter toutes les écluses, entraînant irrésistiblement les militants derrière celle qui devrait alors affronter Nicolas Sarkozy dans un duel cruel qui ne s'arrêterait pas au premier sang ?»

Selon *Le Monde* des 24 et 25 juin, Serge July serait écarté et la direction de *Libé* confiée à la minorité de blocage (18,4%) détenue par ses journalistes. Mais, poursuite du suspense, *Libé* (23.06.06) a publié un texte de soutien à Serge July, émanant de l'association regroupant toute la presse française. Rothschild n'a pas encore gagné son duel !

Dans le numéro déjà cité de *Marianne*, un éditorial collectif invitait le lecteur à réfléchir sur dix thèmes importants qui, résolus même en partie, seraient source de progrès sociétal. Citons notamment la question de l'insécurité «*qui exaspère la violence sociale induite par l'ultralibéralisme dominant*» ; le respect des droits de tous les citoyens, sans distinction, ce qui implique le refus d'une immigration incontrôlée ; le combat pour une presse vraiment pluraliste ; la modification d'institutions obsolètes afin de restaurer la République et, enfin, la lutte «*pour une révolution humaniste (qui remettra l'homme au centre, là où certains veulent placer l'État et la bureaucratie et d'autres le capital et le profit)*». En d'autres mots, une lutte authentiquement libérale, c'est-à-dire «*en rupture avec le néolibéralisme mondialisé, uniformisant et concentrationnaire*» afin de créer «*une économie productive et non plus spéculative*». Des voix se font entendre en France, écoutons-les.

Claudio Opassich



Antoine Zacharias, PDG remercié de Vinci, a mis 8 ans à gagner cette somme, soit 5,766 années de rémunération moyenne d'un salarié du groupe. Qui dit mieux parmi les lecteurs de Wallonie-France ?

Heureux d'être français!

Dans *Le Vif-L'Express* (26.05.06), Bernard Guetta remet les esprits en place : *Si ça continue, je me fais un badge (...) avec ces trois mots : "Heureux d'être français", en rouge pour énerver les bêtes à cornes. Ça me démange parce que je ne supporte plus d'entendre parler de la France comme d'un pays foutu, fichu, déchu. Ce n'est pas, loin de là, que tout aille bien dans la République française.(...) Mais la France est-elle pour autant un pays d'économie soviétoïde en voie de sous-développement ? C'est ce qui se dit. Pourtant, à voir le dynamisme et les résultats des grandes entreprises françaises, à lire les chiffres des exportations et des investissements étrangers en France, à compter les succès d'Airbus, d'Ariane ou de ce TGV qui redessine les liaisons ferroviaires sur tout le continent, ce n'est clairement pas le cas. Nous ne sommes ni morts, ni mourants. (...) Nous n'avons pas à rougir de nous-mêmes, moins que beaucoup d'autres en tout cas, mais un anachronisme, c'est vrai, paralyse l'Hexagone. (...) Tant que nous n'aurons pas fait bouger les lignes politiques, les majorités d'appareils continueront d'étouffer les majorités d'idées et toute tentative de réforme échouera.»*

Comment peut-on être français ?

"Les débats de l'Obs" (*Nouvel Observateur* du 01.06.06) donnent la parole à deux grands écrivains, l'un anglais, l'autre espagnol, William Boyd et Javier Marias. Ils dialoguent sur la France qu'ils aiment. Quatre pages dont on peut retenir ceci : «*W. Boyd : J'habite la province française depuis 1993. Ce que j'apprécie sans doute le plus dans ma vie en France (par opposition à ma vie en Grande Bretagne), c'est l'impression globale d'égalitarisme. Les Français que je rencontre et avec lesquels je travaille tendent à se traiter en égaux. En Grande-Bretagne, le système de classe continue d'imprégner et de pervertir presque tous les aspects de notre vie sociale et professionnelle.*

Javier Marias : J'aime en France ses villes avec une prédilection pour Paris, qui est celle que je connais le mieux ; sa curiosité et sa vitalité intellectuelle et artistique traditionnelles, qui sont très grandes, et dans lesquelles, soit dit en passant, je n'ai jamais vu la moindre trace de chauvinisme, mais une grande disposition à intégrer et à adopter en son sein les écrivains, peintres, cinéastes que les Français jugeaient de valeur. J'aime que la France ait toujours été un pays hospitalier (du moins pour les artistes et les persécutés, moins pour les pauvres et les vaincus), et, pourrait-on dire, protecteur. (...) Elle a été aussi un pays stimulant pour l'Europe entière. Avec une énorme capacité de suggestion et de contagion — dans le meilleur sens du mot. (...) Mais je suis irrité par son présent. Je crois percevoir un pays étonnamment complexe actuellement, presque retranché, recroquevillé ! (...)

W. Boyd : Je ressens effectivement cette inquiétude, cette instabilité. Toutefois, moi qui vis en France, je crois que ce malaise n'est que temporaire. (...) Je le crois lié aux cycles économiques des pays occidentaux. J'ai des amis américains qui souffrent aujourd'hui exactement des mêmes symptômes que mes amis français. L'arrogance, la condescendance ne sont pas de mise. (...)

Marc De Middelée



ÉCHOS DE FLANDRE

Juin 2006

**Des Flamands
parlent
aux Flamands**

Joël Goffin

Le Premier flamand, Yves Leterme, a vertement critiqué le mode de gestion de la Région de Bruxelles-Capitale. En ligne de mire, son inefficacité due à la prolifération des niveaux de décision (*De Tijd* et *Het Laatste Nieuws*, 19.04.06). Dans l'édition du *Tijd* du lendemain, Stefaan Huysentruyt écrit que «Bruxelles n'est pas une région mais une ville. Avec un statut de région, les "ketjes" vivent au-dessus de leurs moyens.» Dans la foulée, la réaction maladroite de Laurette Onkelinx traitant Leterme de «dangereux séparatiste» a eu le don de braquer les milieux flamands dans la mesure où le Premier flamand est d'habitude considéré comme un pragmatique et un modéré. Encore une sortie ratée de la nouvelle coqueluche de Lasne !

Les Métallos de la FGTB se sont officiellement scindés. Le *Standaard* (21.04.06) titre : «Aujourd'hui se terminent 120 ans d'unité nationale au sein du syndicat des métallos.» Tony Casterman, secrétaire des Métallos du Limbourg, résume la situation : «Regarder derrière soi n'a aucun sens. Pourquoi rester ensemble quand la vie en commun ne tient plus la route ?». Et le quotidien gratuit *Metro* de commenter : «Cette centrale syndicale est ainsi la première à quitter sa structure unitaire». Selon la presse flamande, les métallos wallons cherchaient depuis longtemps un point de rupture parce que leurs camarades flamands commençaient à prendre le dessus au sein de la centrale. C'est aussi simple que cela ! Il paraît que l'on se dispute déjà pour savoir si les métallos bruxellois dépendront de la Wallonie ou de la Flandre. Une préfiguration de ce qui nous attend en 2007 ? Hormis la Cour et l'armée, quelles sont encore les structures unitaires ? ponctue un *Standaard* lucide.

La tuerie d'Anvers n'a pas entamé le capital de voix du *Belang*. C'est ce que confirme le désormais célèbre *Stemmenkampioen* (*Het Laatste Nieuws*, 02.05.06) : le *Belang* serait à 27,6 % (au secours !) et le cartel *CD&V/NVA* resterait la plus grande formation avec 31,4 %. Le drame du nationalisme flamand ? L'impossibilité de principe de former une coalition disposant d'une majorité confortable pour liquider la Question belge. Dans cette optique, la *NVA* a donné quelques frissons à son partenaire, le *CD&V*, par la voix de Mark Demesmaeker. L'ancien journaliste vedette de *VTM* a déclaré au périodique satirique *'t Palliterke* (12.06.06) qu'il n'était pas

hostile, au cas par cas, à conclure des alliances communales avec le *Belang* après les élections d'octobre. Son argument principal : «Dans certaines communes de la périphérie, 40% des jeunes familles sont francophones et mon choix est vite fait : entre le fanatique *FDF* francophone et le *Vlaams Belang*, je ne dois pas réfléchir deux minutes, même plutôt moins». Sur les antennes de la *VRT*, Bart De Wever a réagi embarassé mais sans vraiment désavouer son comparse. Il est vrai que le Bart flamand entend négocier avec les Francophones un «contrat de rupture» en 2007 même s'il croit qu'il n'existe pas à l'heure actuelle une majorité en Flandre pour réaliser cet objectif. Mais, selon lui, les affaires du *PS* concourent de façon inespérée à ouvrir les yeux des Flamands. Le *Morgen* (24.04.06) revient sur les paroles d'Eric van Rompuy : «L'on sait depuis longtemps que le *CD&V* va aux élections avec des attentes claires en matière de réforme de l'État». Plus loin, il ajoute que, pour pouvoir répondre aux défis d'un monde globalisé, la Flandre doit maîtriser ses leviers socio-économiques et si les Francophones ont un problème avec cette vision des choses, alors la Belgique n'a qu'à bien se tenir. «Le *CD&V* ne se sent plus responsable de la survie de la Belgique», termine-t-il menaçant.

Les discours du 1er mai du *PS* appelant à la constitution d'une nation francophone ont fait sursauter la presse flamande. Dans le *Nieuwsblad*, Leterme a déclaré que le *PS* devait apprendre à vivre avec le fait qu'il ne représente que 14 % des votes exprimés en Belgique. La presse flamande a d'ailleurs beaucoup ri de la manchette de *La Libre* (29.04.06) : «*Di Rupo : les Flamands n'auront pas Bruxelles*» où l'on voyait le Premier wallon dans un char (un de ceux du 10 mai 40 ?) prendre une posture digne d'un Gaston Lagaffe du lundi matin. C'est vrai que, sans les lunettes, il y a un parfum de ressemblance...



La partition de notre beau royaume inscrite à l'ordre des travaux de la Chambre ! Le 1er juin dernier, les députés flamands unanimes ont accepté de débattre d'une proposition de résolution du *Vlaams Belang* (en réalité, une litanie >>>

de rancœurs remontant le plus souvent au XIX^e s. et à 14-18) datée, comme par hasard, du 18 mai 2006, jour anniversaire des sanglantes Matines brugeoises de 1302. Le document appelle à la préparation du «*démembrement de l'État belge en vue d'accorder l'indépendance au peuple flamand et au peuple wallon souverains*» (Doc 51 2494/001 disponible sur le site internet de la Chambre des représentants). La presse flamande a peu répercuté ce qui constitue malgré tout un fait historique. Hormis un entrefilet dans le quotidien *Het Belang van Limburg* et un article sur le Télétexte, celle-ci n'a pas vraiment prêté attention à la décision de la Chambre des représentants de prendre en considération la proposition du *Belang*. Paradoxalement, le *CD&V* n'était pas disposé à faire un commentaire à ce sujet, mais quand celui-ci a vu le *SP.A* et le *VLD* embrayer, il n'a pas voulu endosser le maillot du mauvais Flamand. Le seul qui s'est abstenu ? Le Président de l'Assemblée, Herman De Croo, qui a droit aux meilleures cuvées de Laeken ! Selon le pontife de Brakel, c'est le *SP.A* qui a paru le plus ambigu. La presse des Pays-Bas, souvent plus lucide que d'autres voisins sur l'état de délitement de la Belgique, a répercuté l'affaire. *De Volkskrant* et *Het Financieel Dagblad* en ont fait leurs choux gras, tandis que le quotidien *Algemeen Dagblad* a repris le sujet dans un article consacré à l'indépendance du Monténégro : «*Les rêves d'indépendance viennent parfois d'ailleurs*».

Le *Standaard* (22.05.06) a titré en manchette : «*Une nouvelle vague de scandales touche le PS*». En substance, l'estompement de la norme, le détournement de fonds publics et la corruption régneraient partout en Wallonie. Le *Belang van Limburg* (24.05.06) va même plus loin : Di Rupo et son PS vérolé n'est plus en mesure de donner des leçons de démocratie à la Flandre. Paul Geudens, dans la *Gazet van Antwerpen* (23.05.06), estime que «*dans le sud du pays, il semble qu'on ait affaire à un système très répandu en rapport avec un seul parti*». Michaël Lescroart, dans le très populaire *P-magazine* (06.06.06) agite la guillotine : «*Ce PS pourri justifie la fermeture du robinet qui coule en direction de la Wallonie*».

Les patrons flamands montrent des signes d'impatience, comme ce Luc Van Nevel, président du C.A. de la société Picanol : «*Les Flamands travaillent les deux premiers mois de l'année pour payer les transferts aux Wallons. Aucune économie ne peut supporter cet état de choses...*»

Et encore un poids lourd du patronat flamand qui rejoint le *Belang* : Bruno Valkeniers, président de l'*Algemeen Nederlands Zangverbond* (ANZ) et ancien cacique du port d'Anvers, a franchi le Rubicon. Dans une interview accordée à la *Gazet van Antwerpen* (15.06.06), il motive son choix : «*La Flandre sera confrontée à d'importants défis dans les prochaines années. Je suis convaincu que le Vlaams Belang est incontournable pour donner enfin à la Flandre ce à quoi elle a droit. Je veux aider à rompre le cordon sanitaire et, avec l'ensemble des nationalistes flamands, j'aimerais apporter ma pierre à l'indépendance de la Flandre*». Valkeniers emmènera la liste du *Belang* à la province d'Anvers.

Ludwig Verduyn (*Menzo*, juin 2006) est d'avis que depuis peu le *CD&V* a choisi une autre stratégie : il serait prêt à donner le

poste de Premier ministre à un Di Rupo affaibli mais toujours aussi ambitieux en échange d'un round communautaire fructueux pour la Flandre. Mais tous ne partagent pas cette stratégie. Ainsi, lors de l'émission *Canvas* (02.05.06), Luc Van der Kelen, l'éditorialiste du *Laatste Nieuws*, a balancé à un Christian Laporte, transmuté en couvreur du Palais : «*Votre Roi est francophone, c'est normal que le Premier ministre soit toujours un Flamand !*».

Paul-Henry Gendebien a accordé une interview remarquée au *Knack* (14.06.06) sous le titre «*Le PS n'est pas le docteur mais la maladie*» (ndlr : de la Wallonie). Le mouvement flamand (VVB) et de nombreux blogues s'en sont fait l'écho. Ainsi que le *Courrier International* (15.06.06). On le voit, la Question belge commence à hanter les cénacles européens.

Pour terminer, une note d'humour. Le poète anversois Tom Vandernoot y va d'un jeu de mots (en français dans le texte !) que n'auraient pas réifié les surréalistes d'Achille Chavée pour brocarder l'apathie politique de ses voisins du Sud : «*De tous les peuples de la Gaule, les Wallons sont les plus ravés*» (1).

(1) Subtil calembour sur le mot "rave" qui signifie à la fois navet plat et lampe de mineur.

Bloc contre bloc



Considérant que la Belgique est un État artificiel et non démocratique, le *Vlaams Belang* a déposé une proposition de loi (datée du 24 avril 2006) qui demande au gouvernement fédéral «*de préparer le démembrement de l'État belge, pour que les trois communautés — Flamands, Wallons et Allemands — puissent suivre leur propre voie*». La "prise en considération" (formule consacrée) a été décidée par les députés flamands unanimes et refusée par les élus francophones tout aussi soudés. Seul, Herman De Croo, président de la Chambre, s'est abstenu.

Prendre en considération ne signifie pas accepter le projet, ont balbutié le *SP.A* et le *CD&V*. Soit, mais leur vertueuse protestation ne changera rien à la réalité : la Flandre se radicalise bel et bien.



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Bioéthanol au parfum communautaire

Le baril de pétrole coûtant de plus en plus cher (75 dollars au début de mai), la recherche de carburants de substitution s'accélère et les projets fleurissent un peu partout.

En Belgique, pays gros producteur de betteraves et de céréales, le bioéthanol a la cote, d'où la naissance de deux projets de production : l'un en Wallonie (Wanze) voulu par les Raffineries tirlémontoises (en fait le groupe allemand Südzucker), l'autre en Flandre (Gand) conduit par Alcogroup. De laborieuses négociations entre le gouvernement fédéral et les Régions ont finalement permis la conclusion d'un accord. Patatras ! L'encre à peine sèche, voilà qu'en avril, le Flamand Bruno Tobback (SP.A), fils de Louis et aussi ministre fédéral de l'Environnement, a fait admettre une "légère" modification : il préconisait davantage d'opérateurs industriels ! Sans doute dans le but de réserver une part à un troisième larron, c'est-à-dire Amylum (Alost).

« Si Wanze obtenait 60 % de la production et Gand 40 %, cela arrangerait tout le monde », a déclaré à *La Libre* (06-07.05.06) un technicien au courant du dossier. « En faisant intervenir un troisième producteur, la manœuvre du SP.A revient clairement à condamner le projet BioWanze ».

« Une crise politique mal venue dans un dossier industriel qui est en outre suivi de près par les instances européennes », a déploré un autre observateur.

La veille déjà, *Le Soir* parlait « d'un bras de fer communautaire (qui) pourrait faire capoter un méga-investissement wallon ». Comprendons les 245 millions d'euros que Südzucker entend injecter à Wanze pour autant qu'un quota important lui soit assuré, sinon, direction Europe de l'Est !

Le 22 mai, la presse rapportait brièvement qu'afin d'apaiser les craintes de la Région wallonne, la production de bioéthanol se voyait portée de 192 à 250 millions de litres dont Wanze conserverait la moitié.

Ce qui permettrait de créer une centaine d'emplois dans la région de Huy. Bonne nouvelle !

Début juin, la commune délivrait le permis de bâtir. Tout va bien donc... à moins que, à la fin de l'été, l'appel d'offres européen ne voie survenir un troisième larron !

C'est pas moi, M'sieur !

Interrogé par *La Libre* (06-07.05.06) à propos de la "mauvaise" gestion de Bruxelles (selon Y. Leterme), Benoît Cerexhe (CDH), ministre bruxellois de l'Économie et de l'Emploi, a notamment répondu qu'Anvers « où l'extrême droite recueille 35 % des suffrages », ne fonctionnait pas mieux. Possible, mais il faudrait le prouver.

Pour le reste, le ministre a encore fait savoir :

— que Bruxelles devait conserver sa quadruple casquette de

capitale (de la Belgique, des deux Communautés et de l'Europe) ;

— que, s'ils insistaient, les Flamands trouveraient à qui parler par la remise en cause des limites de Bruxelles afin de coller aux réalités économiques et par la remise en cause de la double majorité qui en paralyse le fonctionnement ;

— que, s'ils veulent leur indépendance, les Flamands devront renoncer à Bruxelles (ndlr : plus facile à dire qu'à faire) ;

— qu'un « espace » (ndlr : mot pudique pour État) Wallonie-Bruxelles pourrait s'organiser, car, dit B. Cerexhe, il est viable. À condition, précise-t-il, que Bruxelles ne néglige plus la Wallonie et développe avec elle le maximum de synergies. *Mea culpa* bien venu.

— qu'enfin, le dossier des survols de Bruxelles soit exclu des négociations de 2007. Bonne chance !

Voilà de mâles paroles qui annoncent... de belles empoignades !

Des jeunes qui en ont marre !

Le 27 avril, *Le Soir* et *De Morgen* publiaient une lettre ouverte des jeunes CD&V, intitulée « On en a marre. Et vous, jeunes francophones ? » et, n'en doutons pas, écrite avec la bénédiction des têtes pesantes de leur parti.

Une réaction, signée du président des jeunes CDH, paraissait le lendemain, et celle des jeunes PS, le 6 mai. Pour le premier, il faut à tout prix dialoguer et étudier des « projets communs » — c'est le leitmotiv de ce texte — afin de sauver la Belgique. Pour les jeunes socialistes aussi, il faut « entamer un vrai dialogue, en invitant les jeunes Flamands à venir nous voir et à discuter ensemble de la réalité sociale belge et de l'avenir de notre pays ».

Bref, rien que du convenu dans ces deux réponses, rien que du discours de patronage qui n'aura aucune influence en Flandre. Ces jeunes CDH et PS n'ont fait d'ailleurs que refléter la vision peureuse du personnel politique francophone accroché à l'État nourricier.

Les jeunes FDF ont fait savoir le 9 mai qu'ils en avaient marre de leurs homologues sociaux-chrétiens de Flandre. « C'est la voix du nationalisme qui, seule, résonne ». Déjà, « alliés aux ultranationalistes de la NVA », ils veulent maintenant flirter avec le *Vlaams Belang*. Dans ce cas, les Flamands devront accepter de vivre sans Bruxelles.

Décidément, la cuvée 2007 se présente bien.

Séparatisme aussi là-bas, dis !

Comme on le sait, la nationalisation des hydrocarbures voulue par le nouveau président bolivien Evo Morales a ému les sociétés multinationales.

L'affaire a aussi mis au jour une situation mal connue chez nous : « Il n'y a pas qu'une seule Bolivie. En réalité, il y a deux pays », écrivait Véronique Kiesel, envoyée spéciale du *Soir* (16.05.06) qui distinguait la zone des Andes, pauvre et peuplée d'Indiens souvent analphabètes d'une « nation camba (comprenant) 60 % du territoire et 35 % de la population, en grande majorité Blancs ou Métis instruits (produisant) énormément du point de vue tant agricole qu'industriel ».

Ces différences ont des conséquences politiques : le nord se veut socialiste, le reste est capitaliste, comme l'a dit un

>>>

riche propriétaire de Santa Cruz (capitale économique de la Bolivie) à la journaliste. Et d'ajouter : « *Nous sommes pour l'autonomie et, au-delà, pour un vrai séparatisme* ». On apprenait finalement que le gouvernement bolivien accepterait d'accorder une certaine forme d'autonomie régionale pour autant qu'elle demeurât solidaire. Tout cela rappelle quelque chose, mais quoi ?

«Wallonie, quitte ou double»

titrait *La Libre* du week-end pascal, annonçant ainsi l'opinion d'Étienne Cerexhe, ancien sénateur CDH.

« *La Flandre, aujourd'hui, s'interroge sur son avenir* ». Doit-elle rester belge ou prendre son indépendance ? « *En l'espace d'une décennie, les partisans de l'indépendance se révèlent de plus en plus nombreux* », reconnaissait-il ; outre les nationalistes avérés, il y a tous ceux qui pensent que la Flandre ne peut assurer son plein développement qu'en prenant le large. Certains doutent et prétendent que la sécession leur ferait perdre le label « Belgique » (ndlr : sur ce point, constatons que le label « Flandre », ou plutôt « *made in Flanders* », n'aurait guère de difficultés à s'imposer partout, d'autant qu'« on » y travaille depuis longtemps).

Quoi qu'il en soit, les Wallons n'ont plus qu'une carte à jouer : redresser rapidement leur Région en initiant « *des projets de grande envergure* ». Hélas ! jusqu'à présent, les mêmes n'ont pu se défaire de leur marotte sous-régionaliste,

« *contrairement aux Flamands (qui ont su) transcender les tensions sous-régionales pour développer une conscience flamande imprégnée de solidarité et d'un dynamisme collectif* ». C'est bien vu, mais fortifier une conscience wallonne, aujourd'hui quasiment inexistante, ne fera qu'exacerber les rivalités (notamment économiques) avec la Flandre.

É. Cerexhe semble persuadé de l'effacement programmé de l'État belge, mais, comme cette disparition l'effraye, il se rallie à l'idée de fondation d'une mini-Belgique soudant Bruxelles à la Wallonie (ndlr : curieusement, les partisans de cette Belgique en réduction ne font jamais allusion au sort de la famille royale. Pourtant, un roi des Belges « résiduels » serait-il encore concevable ?). Enfin, cette nouvelle entité disposerait « *d'autant d'atouts que la Flandre indépendante* ».

Il reste à en faire la démonstration pratique et ce ne sera pas du gâteau. À moins que, M. Cerexhe, les Wallons, enfin éveillés, ne bouleversent ce projet et regardent vers le sud pour établir « des relations privilégiées avec la France ». Et plus encore, si possible !

Cause flamand et t'auras une plaule !

Ce fut « *un bras de fer* », a jugé *Le Soir* (22.05.06) de « *l'entretien* » (sic) tenu la veille entre les ministres du Logement, le Wallon André Antoine (CDH) et le Flamand Marino Keulen (VLD).

Le premier s'est voulu strictement légaliste : l'obtention d'un logement social ne peut dépendre de la méconnaissance d'une langue et, de plus, dans les communes à facilités, c'est de la compétence du fédéral !

Le second, qui niait être séparatiste, s'est dit respectueux de la décision du Conseil d'État (ndlr : ce dernier avait en effet admis le principe de l'apprentissage du néerlandais en 240 heures de cours gratuits). Le plus important à ses yeux est de

« *rapprocher les gens* » et comment le faire si ce n'est par l'usage d'une même langue !

Bref, un nouveau dialogue de sourds. Un de plus qui confirmait l'échec total de la commission de concertation Intérégionale le 26 avril dernier.

Comment peut-on être Wallon ?

... s'est demandé Christian Napen, conseiller parlementaire wallon (PS), dans *Le Soir* (12.06.06). Il confesse d'emblée avoir tout ignoré de l'histoire de la Wallonie et de ses grandes figures : François Bovesse, Jules Destree, des inconnus ! Le mouvement wallon, né à la fin du XIXe siècle, et, dès 1945, l'exigence du fédéralisme, voire celle du rattachement à la France, jamais entendu parler !

Si j'avais connu tout cela, dit-il, « *j'aurais peut-être alors compris pourquoi, aujourd'hui encore, nous traînons derrière nous les stigmates d'une affirmation wallonne retenue, dès l'origine, par une attitude défensive, l'obsession de l'unité nationale et les divergences de vues* ».

Cependant, insouciant, il voyait une prospérité wallonne éternelle et ne distinguait pas la facette communautaire de la question royale. Puis, grâce au combat mené pour le fédéralisme dans les années 80, Ch. Napen allait prendre conscience de la question wallonne : les revendications économiques avec Freddy Tervagne et les changements institutionnels avec François Perin, Guy Spitaels et Robert Collignon.

Mais restait la lancinante question : comment être Wallon ?

Car il voyait « *s'amonceler des questions qui auraient découragé le fidèle le plus dévoué* ».

Car enfin, comment peut-on être Wallon quand on s'inscrit dans un système fédéral imposé au rythme des exigences institutionnelles flamandes ? Comment peut-on être Wallon quand la loyauté fédérale est, dans ce pays, une vertu essentiellement pratiquée en français ? Comment peut-on être Wallon quand, de Flandre, on fustige une Wallonie proche des pires moments traversés par l'Allemagne de l'Est ? Comment peut-on être Wallon quand les grands médias francophones pratiquent un parisianisme à la belge et abordent la Wallonie tantôt comme une réserve folklorique, tantôt comme une réalité calamiteuse et gangrenée par le clientélisme et le chômage ? Comment peut-on être Wallon quand les bulletins de santé régionaux se succèdent pour atteindre des apothéoses en appelant, pour le salut de la Wallonie, à des électrochocs de plus en plus puissants ? Comment peut-on être Wallon quand on manque cruellement d'une identité qui s'étirole parce que les Wallons ne sont maîtres ni de leur destinée culturelle ni de la scolarité de leurs enfants ?

Comment peut-on être Wallon quand, à peine avions-nous entendu pour la énième fois un appel pathétique au redressement wallon, que le plan Marshall était éclipsé par la saga d'un grand prix de F1 qui fut une fois encore l'occasion d'un déballage de plus à mettre au passif du « *mal wallon* » ? Comment peut-on être Wallon quand les Wallons eux-mêmes refusent leur identité ? Oui à la culture française et partant à la nation francophone, mais la Wallonie, mon bon monsieur, vous ne trouvez pas que ça fait produit du terroir ?

>>>

Marre d'être orphelin de cette fierté que ma "wallonitude" étouffe inexorablement. Marre des fins de règne qui n'en finissent pas d'en finir. Marre de me dire que c'est éminemment plus facile d'être Corse, Catalan ou Breton que d'être Wallon. Marre de ne pas avoir répondu à cette question: comment peut-on être Wallon? Et pourtant, je suis convaincu qu'il faut que cette réponse ne tarde, pas. À défaut, il faudra peut-être l'improviser dans l'urgence d'une autonomie de hasard.»

Et compter avec le gâchis qui en résultera !

Jacques Liénard

Du linguistique à l'ethnique

La Libre (27.05.06) publie l'analyse de Pierre d'Argent, professeur de droit international à l'UCL : «En Belgique, la politique est devenue essentiellement ethnique. Plus le temps passe, plus cela devient clair (...) Même la lutte des classes est devenue ethnique, puisque les riches sont au Nord et les pauvres au Sud. (...) Combien de cadres se savent bloqués dans leur carrière parce que, même bilingues (ô l'illusoire immersion linguistique) ils n'appartiennent pas à l'ethnie dirigeante de la société qui les emploie ? (...)»

Bref, le communautarisme belge est devenu insupportable. Il fait insulte à l'intelligence et à la dignité des peuples qui composent cet État presque fantôme. (...) Plaidoyer pour la "belgitude", le retour à la concorde nationale, à la Belgique de papa ? Non. Ce qui est fait est fait (...) désormais, le Parlement fédéral donne son assentiment à des accords de coopération conclus entre entités politiques, comme il donne son assentiment à des traités internationaux... Vivre

"sovereinement" séparés, côte à côte dans l'Union européenne, est peut-être plus digne moralement, plus respectueux de soi-même et des autres, plus démocratique aussi, que d'en être réduit à cette affreuse politique de préférence ethnique systématique.» Et pourquoi pas conforté par un accord de coopération institutionnelle des Wallons et Bruxellois avec leurs frères et voisins français ? L'espace francophone, profonde réalité, aussi bien à Bruxelles, Liège et Arlon qu'à Paris, Bordeaux et Strasbourg, appelle à faire le pas, sans perdre de temps.

Le geste fort ?

Paul-Henry Gendebien pourfend dans *La Libre* du 29.05.06, la malgouvernance de la Wallonie : «Les "affaires" qui salissent

la Wallonie ne sont pas anecdotiques, elles dépassent le territoire de Charleroi, elles ne relèvent pas uniquement du droit commun (...) En une génération on a vu un glissement progressif du socialisme wallon vers le pouvoirisme et le populisme (...) Ce qui interpelle désormais, c'est l'identité même du pays wallon et son sort dans l'après-Belgique».

«Ça leur fait une belge jambe»

Sous ce titre, regard étonné mais affûté de la courageuse Florence Aubenas dans *Libération* (23.05.06) sur la caducité belge affichée haut et clair au Festival de Cannes. Elle remarque : «C'est une affiche immense placardée au dos du Palais que barre un mot encore plus gros : "Flandres" (...) Ici, et c'est sans doute le seul endroit de Cannes où cette géographie-là soit en vigueur, "Flandres" désigne la Région flamande de Belgique et pas le film "Flandres" de Bruno Dumont, d'ailleurs français et tourné en France (il a reçu le grand prix du jury).

"Rien à voir". Pour se rattraper, on se répand en félicitations : quelle réussite ce "cinéma belge", avec deux palmes aux frères Dardenne et, cette année, Lucas Belvaux en sélection officielle ! Encore raté ! "En Flandres, la palme aux Dardenne, on s'en fout", dit Pierre Drouot du Fonds flamand audiovisuel (VAF), nos officiels ne sont pas tentés d'utiliser le vocable "cinéma belge" pour notre production." La situation devient tout à fait embarrassante : les Flandres représentent bien la moitié du royaume, non ?

Gagné, et pourtant pas si simple : "nous revendiquons une identité culturelle forte, mais circonscrite. Notre problème est politique : on se sent davantage flamand que belge. Ma conviction est que le pays va se séparer".

À l'écran, c'est déjà fait (ndlr : si ce n'était que là) (...) Chaque année, une dizaine de films made in Flandre font un malheur, mais entre Anvers et Courtrai. Certains ne vont même pas jusqu'à Bruxelles. Alors, où est le cinéma belge ?

Au guichet où la Communauté française de Belgique distribue ses brochures "Il était une fois le cinéma belge". Pour éviter toute ambiguïté, aucun film flamand n'y figure. Côté francophone, la situation est diamétralement opposée: succès locaux modestes, mais reconnaissance internationale».

Marc De Middelée

Solution du jeu de la p. :

1 - A / 2 - C / 3 - B / 4 - A / 5 - C



C'EST PARCE QUE
JE SUIS SOCIALISTE QUE
JE SUIS RÉPUBLICAIN !

... disait Jean Jaurès.

Cette forte conviction, exprimée voici plus de cent ans, ne semble pas avoir beaucoup imprégné certaines consciences en Wallonie !

Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT
tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ;
MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,
Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,
Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,
Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,
Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,
Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,
Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,
Pierre MÉLOT, OCULUS,
Claudio OPASSICH, André PATRIS,
Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,
Jacques ROGISSART, Eric SMETS,
Marc SUTTOR, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,
sénateur honoraire,
Robert COLLIGNON,
ancien président du Parlement wallon,
Philippe DETROZ, professeur,
Albert SALON,
ancien ambassadeur de France
président du Forum francophone
international (FFI)
et de l'Avenir de la langue française,
Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,
André PATRIS, directeur honoraire de la
Maison de la Francité,
Roger PINON,
professeur d'école normale e.r.,
Me René SWENNEN, écrivain et avocat
aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros)
sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France*
à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.